

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et Administration:

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES:

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACTION: Main 7460

AVONS-NOUS DES OBLIGATIONS
POLITIQUES ENVERS LA FRANCE ?

Dans l'ordre politique international, la France n'est pas plus notre mère-patrie que l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne.

Il y a bien, de ci de là, quelques doux rêveurs, comme le sénateur David, par exemple, qui a tenté un jour de justifier l'usage du drapeau tricolore en Canada, comme gage de secours que les Canadiens-français pourraient attendre de la France au cas où l'Angleterre méconnaîtrait ses engagements. Mais ce sont là, heureusement, des cas isolés et peu dangereux. L'honnête sénateur lui-même, accusé aux conséquences logiques de sa thèse, s'est empressé de protester qu'il ne songerait nullement à s'enrôler dans l'armée française pour combattre l'Angleterre.

La quasi-totalité des Canadiens-français savent à merveille que la France, état politique et puissance militaire, déjà surchargée de responsabilités, ne pourrait et ne voudrait intervenir en quoi que ce soit pour protéger leurs destinées comme race, leur situation particulière, leurs intérêts propres.

Ils savent également que la France et l'Angleterre, aujourd'hui amies, ont été, depuis la dispute des fiefs de Normandie, de Guinée et de Poitou jusqu'à l'occupation de l'Égypte et du Soudan, inclusivement, les rivaux et les ennemis séculaires, et qu'elles peuvent le redevenir demain.

Ils savent encore que leur sort et leur sang n'ont jamais compté pour un fétu sur la bascule oscillante des rapports anglo-français. Il n'était pas plus question d'eux à Agadir qu'à Fashoda ou à Algésiras.

Ces notions, ils les possèdent depuis longtemps. Dès quinze ans après la conquête, alors que Lafayette faisait appel à leurs instincts de revanche contre les vainqueurs de 1760, ils ont gardé leur sang-froid. Ce n'était pas mépris pour la France à cause du triomphe final, si longuement reculé, si héroïquement disputé, des armes et de la puissance anglaises. Mais ils ne pouvaient oublier que dans la capitulation de Montréal et de Québec et dans le traité de Paris, les représentants du gouvernement français s'étaient beaucoup plus occupés du sort des fonctionnaires français et de leurs trésors, la plupart mal acquis, que de la situation quasi-désespérée des colons. Ils avaient encore toute fraîche la plaie cuisante que leur avaient causée les ministres de Sa Majesté Très Chrétienne en faisant banqueroute aux quarante millions de dettes contractées par leurs intendants prévaricateurs envers les Canadiens qui, pendant sept longues années, avaient pu à peine ensemencer leurs champs parce qu'ils se battaient pour la France, un contre dix, contre vingt, depuis Oswego jusqu'aux plaines d'Abraham.

Dès ce moment, se marqua, dans l'esprit du peuple canadien-français, la conviction que tout lien politique était rompu pour toujours entre la France et lui. Il accepta courageusement les conséquences de la conquête et se mit à l'œuvre de reconstruction en comptant principalement sur la protection divine et sur les ressources de sa patiente ingéniosité qui lui avait déjà servi à traverser tant de périls. Son patriotisme se rétrécit, si l'on veut, mais il s'affermir, se concentra sur le sol même de la colonie, et devint exclusivement canadien.

Comme fond, ce patriotisme n'a pas changé. Il est, du reste, en cela, identique à celui de l'Anglais, du Français, du Russe ou de l'Allemand. C'est le patriotisme de tout peuple traditionnel qui n'a qu'une patrie et qui n'oscille pas, comme les colons anglo-saxons, entre deux sentiments quasi-contradictoires: l'amour de la patrie d'origine et celui de la patrie d'adoption.

Quelles qu'aient été, depuis la conquête, les rapports d'hostilité, d'alliance ou d'indifférence entre l'Angleterre et la France, le peuple canadien-français n'a pas modifié son attitude. Sans doute, il se réjouit de voir la bonne entente régner entre le pays de ses ancêtres et celui de ses compatriotes anglo-canadiens. Il a accueilli avec bonheur le rapprochement entre l'Angleterre de Victoria et la France de Louis-Philippe et de Napoléon III. C'est même lors de la seconde de ces alliances qu'il a pris l'habitude, à l'instigation de fonctionnaires et d'officiers britanniques, de marier les couleurs de France et d'Angleterre dans ses manifestations patriotiques—ce qui lui vaut aujourd'hui, de la part d'une foule d'ignorants et d'imbéciles, l'accusation de «délégation».

Il a salué avec allégresse le succès des démarches d'Edouard VII, le grand roi de la paix, et les développements de l'entente cordiale. Que cette entente se prolonge et s'affermisse en une alliance intime et complète, il n'en sera que plus heureux.

Mais tout cela ne lui fait perdre ni la mémoire ni la raison;—pas plus que la bascule renversée ne lui a fait perdre l'équilibre et ne l'a détourné un instant de la détermination qu'il a prise après la conquête.

Sa fidélité à la Couronne d'Angleterre n'a pas plus brisé devant les menaces de Fashoda qu'aux jours où les armées françaises et américaines réunies attaquaient la puissance anglaise. Elle est restée aussi ferme lors de l'affaire Pritchard qu'à l'époque homérique où Napoléon poursuivait l'Angleterre, l'ennemie traditionnelle, sur le corps de toutes les nations de l'Europe et succombait finalement dans la lutte.

Le peuple canadien-français a même laissé chanter des Te Deum dans ses églises pour célébrer les défaites de la France à Trafalgar et Waterloo!

Il n'irait peut-être pas jusque là aujourd'hui—surtout si l'on persiste à lui pister à haute pression un patriotisme nouveau et à lui demander pour l'Angleterre, au nom de la France, des sacrifices dont tous les hommes d'Etat canadiens, anglais comme français, avaient jusqu'à ces dernières années, contesté la nécessité morale et constitutionnelle. Toutefois, si on le laisse tranquille, on peut encore compter sur son dévouement et son courage pour défendre le Canada et le «bien britannique» contre tous les ennemis de l'Angleterre—même contre la France.

Mais c'est une profonde illusion de croire qu'on lui ferait consentir volontiers à aller se battre en Europe ou ailleurs, contre la France ou même contre la Russie, le Japon ou l'Allemagne, ou à payer une partie des frais de ces guerres, aussi longtemps surtout que la direction des causes lointaines de ces conflits et leur règlement ultérieur, ainsi que le commandement des forces qui y prendront part, restent entièrement entre les mains des autorités et du peuple d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.

C'est une illusion non moins complète de penser qu'il est assez stupide ou assez naïf pour tomber dans le piège grossier qu'on cherche à lui tendre par les mains malhonnêtes des écrivains de la Patrie; en d'autres termes, qu'il accepte une politique de contribution à la flotte anglaise sous prétexte que cette aide profitera à la France, contre qui elle tournera peut-être demain.

Du reste—et c'est là le point essentiel—les Canadiens-français ne sont pas plus prêts à se saigner pour la France que pour toute autre nation étrangère.

Qu'on leur démontre que des sacrifices nouveaux, accomplis au profit de l'Angleterre, métropole de l'Empire dont ils font partie, augmentent réellement la sécurité du Canada, très bien! Ou encore, si le Canada était admis à participer au gouvernement de l'Empire, qu'on leur demandât de favoriser l'alliance anglo-française et de concourir dans toutes les mesures de défense propres à fortifier cette alliance, parfait.

Mais entreprendre de leur faire consentir, eux, colons sans responsabilité internationale et sans autorité souveraine, des contributions militaires pour la France, leur deuxième—ou leur première—«mère-patrie», c'est peine perdue.

Et si les inventeurs de cette gigantesque fumisterie veulent s'en vanter, qu'ils se servent des mêmes colonnes où ils font valoir les mérites de leur gold brick pour organiser une consultation populaire dans le genre de celle que le même journal avait essayée afin de connaître l'opinion du peuple de Québec sur le projet de marine Laurier.

Qu'ils posent cette simple question: Les Canadiens-français sont-ils désireux de contribuer au soutien de la marine impériale, parce que la France en bénéficierait?

Ou, ce qui serait une meilleure pierre de touche, qu'ils demandent à sir Lomer Gouin, premier ministre de la province, et à M. Teller, leader de l'opposition, de formuler à l'Assemblée législative, un vœu dans le même sens et de soumettre ce vœu au vote du peuple de Québec.

Dieu merci, nous n'en sommes pas, à l'égard de la France, à ce retour vers un colonialisme moral, qui caractérise si singulièrement l'attitude d'un certain nombre de Canadiens-anglais, lesquels, comme le légendaire colosse de Rhodes, s'efforcent de se tenir en équilibre, sans se fonder, en gardant un pied en Angleterre et l'autre au Canada.

Du reste, il n'est que juste d'ajouter que cet instinct colonial est beaucoup plus naturel chez les Anglo-Canadiens, surtout chez les nouveaux arrivés, qu'un sentiment analogue envers la France ne le serait chez les Canadiens-français.

Chez nous, les plus anciens Canadiens, séparés de la France depuis un siècle et demi, ce serait un symptôme de seconde enfance. Chez les Anglo-Canadiens, encore pendus aux puissantes mamelles de leur patrie d'origine, ce n'est qu'un reste des habitudes de la première enfance.

Henri BOURASSA.

(La suite à demain)

BILLET DU SOIR

Ce sera tout à refaire.

Lord Haldane, ancien ministre de la guerre, non seulement ne croit pas au péril allemand, mais il ne fait pas mine de gouverner cette histoire de croquepotte même quand la Grande-Bretagne a l'honneur de recevoir, sous les espèces d'un premier ministre canadien, un sauveur.

Il a fait l'autre jour un éloge de l'Empereur d'Allemagne que ne saurait amplifier le publiciste le plus attaché au trône teuton. En voici du reste, la partie la plus importante:

L'empereur allemand est quelque chose de plus qu'un empereur, c'est un homme, et c'est un grand homme; il a reçu des dieux le plus beau cadeau qu'ils puissent faire (l'emploi d'un mot allemand pour le désigner): il a reçu le don de l'inspiration (geist); il a été un conducteur loyal de son peuple, aussi bien en esprit qu'en action; il a guidé pendant près d'un quart de siècle, et il a maintenu une paix ininterrompue. Il a donné à son pays cette fièvre splendide que nous admirons, nous qui nous y connaissons en flote. Il a conservé les traditions de la plus grande armée que le monde ait jamais vue, et il a été grand dans les arts de la paix.

C'est une œuvre véritablement grande qu'il a accomplie. Nous nous réjouissons que l'homme qui s'en est acquitté soit à moitié Anglais. J'ai l'impression très forte que, durant les dernières années, l'Angleterre et l'Allemagne sont arrivées à se ressembler beaucoup plus qu'antérieurement.

L'Allemagne, comme nous, est devenue une grande nation commerciale. Elle se distingue non seulement dans le domaine de la pensée, de la science et de l'art, mais aussi dans le domaine de l'action; elle a déployé cette activité pratique qui distingue la race. Du fait que nous en sommes venus à nous ressembler ont résulté des problèmes, des froissements. Entre nous une certaine rivalité a été l'effet de notre ressemblance. Il faut que cette rivalité soit sans amertume, afin que nous puissions entreprendre une tâche commune.

Cette tâche que Lord Haldane rêve d'entreprendre en commun avec son «demi-frère» l'empereur d'Allemagne, c'est, on le devine, de mettre l'harmonie dans le «concert européen», et de faire la paix universelle définitive. Tout homme civilisé ne peut qu'applaudir: Les milliards qu'on affecte de nos jours aux armements suffiraient à donner à l'humanité le maximum du bonheur matériel.

Seulement, seulement, un obstacle inattendu surgit. Quand les efforts réunis de l'Angleterre et de l'Allemagne auront réussi à mener à bien la bonne entente mondiale, les trois millions de Canadiens-français à qui la Patrie a promis de venger la France, s'en prendront à M. Louis-Joseph Tasch, qui n'aura pas tenu parole, et la paix universelle sera à refaire.

Léon LORRAIN.

M. Monk et le
problème du transport

On lira ailleurs les impressions que M. Monk, ministre des Travaux publics, rapporte de son voyage d'inspection des voies de communications intérieures par eau.

M. Monk a voulu juger par lui-même des besoins de notre pays et il a visité à peu près tous les ports des grands lacs par où doit passer une partie du grain de l'Ouest. A peu près partout, il a reçu des délégations composées, nous dit-il, non de politiciens, mais d'hommes d'affaires et de représentants municipaux réclamant des améliorations de tous genres. Dans la majorité des cas, ajoute le ministre des Travaux publics, ces travaux s'imposent, non pour favoriser telle localité en particulier, mais pour faciliter le transport des produits canadiens autant que possible par les voies canadiennes.

A Toronto, précise-t-il, presque tous les édifices publics sont trop

restreints pour les besoins du service. Le port réclame aussi des améliorations considérables.

A la Baie du Tonnerre, les avantages offerts par les Américains sont supérieurs aux nôtres.

Sur la rivière Détroit, notre service de communication est lamentablement insuffisant.

Au Sault le quaiage ne répond pas aux nécessités de l'industrie.

Et M. Monk n'a visité qu'une province. A Québec où il va voir s'il est possible de commencer immédiatement d'importants travaux que l'on attend depuis longtemps, il constatera des besoins non moins pressants.

En Colombie Anglaise, et dans les provinces maritimes, ce sera la même chose. En fait, M. Borden a déjà promis beaucoup pour le port de Halifax.

Bref, M. Monk montre d'un mot toute l'importance des besoins intérieurs du Canada, quand il dit que les 40 millions de crédits votés pour l'exécution de travaux publics, cette année, paraissent insuffisants pour les améliorations les plus pressantes.

M. Monk n'est pas le seul ministre à faire des observations semblables. Son collègue aux chemins de fer, M. Cochrane, qui est à l'autre extrémité du pays, reviendra probablement avec les mêmes impressions.

Et cela est naturel. La colonisation de l'Ouest qui se fait sur un territoire immense appelle partout la coopération des pouvoirs publics, à l'endroit de production, pour la stimuler, aux ports d'expédition, pour assurer aux produits leur pleine valeur.

Plus de cent millions seront dépensés pour la construction du Grand-Tronc-Pacifique; le chemin de fer de la Baie d'Hudson absorbera encore vingt-cinq à trente millions probablement; et si tous ces débouchés nouveaux produisent les résultats promis, loin de soulager le budget, ils le grèveront davantage pendant plusieurs années à venir.

Nous sommes en pleine période de développement, et il faut en subir les conséquences financières sous peine de paralyser l'initiative individuelle et d'arrêter le progrès, général.

Ce qui veut dire que nous avons besoin de tout l'argent dont nous pouvons disposer pour le Canada, pour cette partie de l'empire que nous avons mission de faire fructifier. Serions-nous justifiés de négliger ce côté du problème? Un jour, à Londres, sir Charles Tupper, indigné des remarques de certains personnages sur ce qu'il appelait l'indifférence des colonies concernant la défense de l'Empire, répondait par un exposé des grands travaux accomplis par le Canada et dont l'exécution bénéficiait à l'Empire qu'au Canada.

Si l'argument valait alors, ne vaut-il pas également aujourd'hui? Les responsabilités de l'Angleterre ont peut-être augmenté depuis, mais la contribution du Canada en œuvres a augmenté aussi. Nous avons accepté de prendre à notre charge les stations navales d'Esquimaux et de Halifax, nous avons essayé de perfectionner notre système de défense sur terre, nous multiplions les voies de communications continentales, augmentant par conséquent les facilités de relations entre les extrémités de l'Empire, et nous doublons dans l'Ouest la production du blé dont l'Angleterre a tant besoin, même en temps de paix. Et au seul point de vue de l'efficacité de la défense impériale ne vaut-il pas mieux travailler à assurer le transport de ce blé par les voies canadiennes, que de risquer son transport par les voies étrangères en temps de guerre?

Jean DUMONT.

L'Action Française

SON PROCHAIN CONGRES

Paris, 30. — L'Action Française, le corps royaliste d'avant-garde, tiendra son congrès annuel à Paris, dans les premiers jours de décembre. Ce congrès durera quatre ou cinq jours. Il réunira les principaux chefs du mouvement.

L'Action Française paraît actuellement jour de la pleine confiance du duc d'Orléans et être son corps

AU JAPON

AUBE DE REGNE

La disparition de Mutsuhito, l'empereur du Japon, fera songer les plus distraits. De ce qu'il fut comme individu, de ce qu'il représenta comme force et activité personnelle, de la part directe qu'il prit à l'évolution japonaise, on sait peu de chose, mais son nom reste lié à l'une des plus étonnantes transformations politiques et sociales que connaisse l'histoire.

Sous le règne du souverain qui vient de mourir, le Japon est passé de l'état de pays presque inconnu à celui de puissance politique de premier ordre. Avec une invraisemblable rapidité, il a fait sien toutes les formes de la civilisation matérielle de l'Occident. Ses soldats et ses marins ont démontré qu'ils n'ont de supérieurs nulle part, tandis que ses ingénieurs et ses savants se taillaient dans le monde une large place.

Mutsuhito a pu, en mourant, jeter sur l'avenir d'ambitieux regards. L'effort auquel son nom est associé se continue avec une admirable énergie. Le Japon apparaît aux peuples de race jaune comme le chef, l'initiateur naturel de la revanche des nations d'Orient.

Mais le souverain mourant a dû songer avec quelque inquiétude aussi à l'héritage qu'il légua à son fils. Si le Japon a emprunté à l'Occident certaines formes de civilisation, il en a pareillement reçu des problèmes nouveaux et qui inquiètent ses hommes d'Etat.

Avec le développement de la grande industrie sont venus les conflits d'ordre économique qui dominent aujourd'hui la vie politique de l'Europe et dont l'importance s'est déjà affirmée au Japon. L'augmentation constante des budgets militaires pèse lourdement aussi sur ce peuple et complique toute la vie nationale.

Avec la littérature philosophique de l'Occident sont venues les négations qui ont désagrégé les vieilles croyances sans donner aux races une règle de vie sûre et féconde. Le Japon a vu l'anarchie — d'autant plus violente dans ses manifestations qu'elle éclatait au milieu d'un peuple qui a porté au suprême degré le mépris de la mort; ses hommes d'Etat et ses éducateurs cherchent une formule religieuse qui les protège contre le scepticisme né de la critique destructive de l'Occident.

Le règne du nouveau souverain pourrait bien être marqué par des crises d'ordre économique et social fort graves. Par contre, il est bien sûr que le Japon continuera de jouer, dans la politique internationale, un rôle de premier ordre. Il dispose d'une force très considérable; sa population est trop nombreuse pour son vieux domaine et cherche au loin un terrain d'action; sa jeunesse, bien qu'elle se soit largement assimilée les méthodes occidentales, est profondément nationaliste, très fière de l'œuvre de ses pères et décidée à la continuer.

A moins que les pronostics ne soient extrêmement trompeurs, nous sommes à l'aube d'un règne qui marquera dans l'histoire.

Omer HEROUX.

Il faut commencer

Nous disions récemment que les accidents maritimes sur le Saint-Laurent n'étaient pas fréquents depuis quelques années, mais qu'ils pouvaient s'en produire au moment où l'on s'y attend le moins.

La collision de l'«Empress of Britain» avec le «Helvetia» vient malheureusement nous justifier.

Un vaisseau est au fond de l'eau et l'autre a besoin de réparations considérables.

Or, la cale-sèche actuelle de Québec ne lui est d'aucune utilité, et celle de Halifax est probablement encore occupée par le *Niobe*.

Il faudrait donc le réparer temporairement et l'envoyer en Angleterre pour lui faire subir des réparations permanentes. Même si la cale-sèche de Halifax est libre, il faudra toujours deux réparations, l'une temporaire et l'autre permanente.

Donc, pertes pour les ouvriers de Québec, pertes pour les assurances, pertes pour la compagnie propriétaire dont le navire sera immobilisé deux fois plus longtemps.

M. Monk a raison de dire qu'on a beaucoup trop tardé pour construire la cale-sèche projetée à Québec.

Mais il ne faudrait pas imiter l'exemple du cabinet Laurier et prolonger davantage ce retard.

Le gouvernement a reçu une soumission pour la construction de cette cale-sèche et l'on nous assure que le syndicat soumissionnaire s'engage à terminer son travail dans deux ans et demi.

L'intérêt public ne commande-t-il pas au gouvernement d'ordonner les travaux immédiatement?

J. D.

M. LAMY ET LE CANADA

L'éminent académicien donne au Temps de Paris ses impressions de voyage

Le Temps, de Paris, nous apporte le récit des impressions de voyage au Canada, de M. Etienne Lamy, l'éminent orateur qui représentait au Congrès de Québec l'Académie Française.

«Canada, la vieille France l'aime toujours, l'admire et le salue!» C'est par ces mots où l'orateur mit toute sa flamme, que M. Etienne Lamy termina le magistral discours, prononcé par lui le 25 juin à Québec, devant les congressistes du «Parler français», ou nom de l'Académie française. Ces mots résonnaient point un simple compliment de circonstance: cri du cœur échappé des lèvres de celui qui personnifiait un passé, des origines, une culture dont les Canadiens-français, ses auditeurs, sont fiers; ils ressemblent bien, en leur éloquent brevité, les observations générales que M. Etienne Lamy rapporte de son voyage aux «arpenis de neige» si légèrement méprisés par ses pères. Sans doute, M. Etienne Lamy n'avait pas attendu d'aller au Canada pour aimer et admirer la France, il en connaissait le prodigieux développement, il savait que la bas des arrière-petits-fils de Français, devenus de loyaux collaborateurs de la domination britannique, maintenant avec un fidèle enlèvement des droits de leur race, de leur intellectualité, de leur langue française. Mais autre chose se voit et se sentait seulement. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance. Il a vu de près ces hommes ardents et disciplinés et ce pays aussi vaste que l'Europe; il en revient impressionné, enthousiaste, et prêt à rendre à l'Académie quelque confiance.

l'immigration américaine et irlandaise. — Le Canadien-Français et le Canadien d'origine irlandaise ont le catholicisme comme point de contact? — Oui, mais par un phénomène curieux et difficilement explicable, l'Irlande et au Canada avec l'Anglais et plus peut-être que l'Anglais contre la langue française.

M. Lamy n'ajoute pas mais il pourrait dire, car il le sait assurément, que l'élément irlandais exerce une pression constante au sein de l'Eglise catholique canadienne, pour diminuer l'influence des Canadiens-français et l'usage de la langue française. Cet effort a déjà produit des résultats, mais Mgr Bourne, archevêque de Westminster, s'en exagère sans doute l'importance quand au congrès eucharistique de Montréal, en septembre 1910, il crut le moment venu de prononcer un plaidoyer qui parut inopportun en faveur de la langue anglaise. On assista alors à ce spectacle inoubliable: dans ce congrès où trônait un légat du pape, des cardinaux, des archevêques, des évêques, un simple laïque, M. Etienne Lamy, fut l'audace de lever les paupers de Mgr Bourne et de protester contre elles au nom des droits des catholiques Canadiens-Français; et le succès triomphal ne fut pas pour le prélat.

Les droits des Canadiens-Français ont reçu en 1890 une première atteinte. En dépit de la constitution, un Etat du Dominion, le Manitoba, a déclaré la seule officielle la langue anglaise.

On touchait à la chartre nous dit M. Lamy. Allait-elle être détruite? Les Canadiens-Français ne sont pas d'humeur à y consentir. Dans l'espèce ils ne font pas de politique; ils sont les plus loyales des sujets britanniques, mais c'est leur supériorité qu'ils entendent maintenir. Ils ont la fierté de leur race; ils ne veulent pas que le génie français dont ils sont une des expressions les plus originales soit détruit en ce pays où ils peuvent revendiquer un droit d'aînesse; ils ont conscience de posséder certaines supériorités qu'ils ne perdent pas en se laissant défigurer. Et c'est en se sentant très vivace que les a conduits à organiser ce congrès du parler français où j'ai représenté l'Académie.

L'idée a été accueillie avec enthousiasme non-seulement à Québec, où les Canadiens-Français sont en majorité, mais aussi dans les Etats où ils sont à égalité avec les «parlant anglais», mais même dans ceux de l'Ouest où ils ne sont qu'une minorité. Des délégués sont venus qui ont dit faire cinq ou six milles de voyage pour venir à ce congrès. Les succès à cinq milles de voyage, réunions auxquelles j'ai assisté ont été très vivantes; ce public est sensible comme un public français. L'organisation pour la défense de la langue française, qui était l'objet du congrès, doit être maintenant réalisée en principe; elle est destinée à établir un lien permanent entre tous les groupes français épars sur les milliers de kilomètres du Canada. Notre cœur ne peut pas rester insensible à une entreprise si flatteuse pour nous.

La présence à Québec de M. Etienne Lamy a prouvé aux Canadiens-Français que le temps n'est pas loin où ils pourront reconnaître en eux les traits de la parenté et qu'elle est aussi fière d'eux qu'ils sont fiers d'elle. Ils ont accueilli M. Lamy comme un grand frère qui apporte au cadet la pensée maternelle, et malgré la séparation de l'espace, du temps et de la politique, ce fut «la fête d'une grande famille», à laquelle les hommes les plus éminents du Canada ont participé — car les luttes d'influence n'ont pas la-bas l'aigreur de nos querelles intérieures — en entourant d'hommages le représentant de l'Académie française. Et il convient de dire, dit-on froidement, que si celui-ci revient enthousiaste de la nation à laquelle il porta la parole française, les Canadiens, en l'écoutant, ont senti s'affermir en leur âme leur admiration pour le génie français et leur volonté d'en rester au Nouveau Monde, l'expression vivante et agissante. Et voilà qui vaut, pour M. Lamy, plus que n'importe quel éloge.

Sur le Pont
d'Avignon...

La grève des ouvriers du vêtement a fini comme finissent presque toutes les grèves, au moment où l'on dit qu'elle ne se règlerait pas. Quand on a épuisé tous les moyens de ne pas s'entendre, l'on recommence et la paix se fait.

Aujourd'hui, c'est la France qu'on nous demande de sauver avec l'Angleterre. Demain, nous demandera-t-on la même chose pour le Japon? Car le Japon a aussi son alliance avec l'Angleterre.

A tout moment, le télégraphe nous apporte que les garanties constitutionnelles de certains Etats du Mexique sont suspendues. En somme le régime Madero ressemble déjà passablement à celui de Diaz.

L'échevin Martin annonce que dans deux ans il sera candidat à la mairie avec l'abolition du Bureau des Commissaires comme principal article de son programme. Il ne peut que d'ici là, le contributeur de Montréal en arrive à la conclusion de commencer d'abord par l'abolition de l'échevin Martin.

L'Italie vient de s'emparer d'un nouveau fort en Arabie. Elle finira

peut-être par s'emparer complètement de la Tripolitaine aussi, mais ce n'est pas

LA MORT DE L'EMPEREUR DU JAPON

Moutsou-hito était un monarque exemplaire et un grand législateur.—Son successeur, le prince Yoshihito Haru, est un polyglotte.—Le cérémonial japonais.

Tokio, 30.—Moutsou-hito, pendant 44 ans empereur du Japon, est mort à 12 h 45 de matin. Yoshihito Haru, son fils aîné, succède à Moutsou-hito.

Haruko est maintenant impératrice douairière et cède le pas à la princesse Sadako, la jeune impératrice, qui est mère de trois fils, dont l'aîné est Yoshihito. Haruko a gagné la sympathie pour ses veilles continuelles dans la chambre du malade pendant dix jours. Le peuple attendait l'événement avec angoisse, car la mort de l'empereur va ouvrir une ère nouvelle. Le peuple japonais est très attaché à la tradition et l'empereur défunt semblait en manquer totalement.

BIOGRAPHIE

Moutsou-hito, empereur du Japon, naquit en 1852. Fils de l'empereur Komei, il lui succéda en 1867 et épousa l'année suivante, la princesse Haruko, fille du noble Takada, de la cour de Kioto. Après avoir inauguré la révolution de 1868, le prince énergique abolit le shogunat, restaura le gouvernement impérial, ouvrit aux puissances étrangères les ports de son empire, transporta sa capitale de Kioto à Yedo, auquel il donna le nom de Tokio, et supprima le régime féodal. Des réformes militaires, des juristes d'Europe et des États-Unis furent chargés de réorganiser les services publics, l'armée, les finances, le système monétaire, etc. L'empereur, rompant avec les traditions, donna au peuple, en 1889, une constitution qui introduisait la loi salique au Japon. Les principaux événements du règne de Moutsou-hito sont la guerre sino-japonaise qui se termina en 1895, par le traité de Simonsi, l'intervention militaire en Chine lors des troubles de Pékin et de Tien-Tsin (1900), enfin la conclusion de l'accord anglo-japonais, en 1902.

Le Japon est aujourd'hui complètement européen, mais il n'en continue pas moins toujours ses réformes. Les résultats matériels et moraux qu'il a obtenus dans si court laps de temps l'ont admis définitivement dans la grande famille des nations civilisées.

LES PRÉCEPTS D'UN MONARQUE

On demandait dernièrement à un professeur éminent japonais, M. Masuji Miyakawa, quel était la cause principale de la rapide expansion du Japon et de son progrès merveilleux. « Remontez », dit-il, « à l'ascension sur le trône du Mikado actuel. Lorsque Moutsou-hito succéda à son père, son premier acte officiel fut d'émettre la déclaration suivante : « J'ai accepté le programme qu'il m'est imposé pendant toute la durée de son règne : 1.—Les assemblées délibératives sont établies sur des bases larges de manière que les mesures gouvernementales puissent être adoptées en parfait accord avec l'opinion publique. 2.—La bonne entente de toutes les classes de la société devra dans tous les dangers courus par l'État être le premier secours du gouvernement. 3.—On devra chercher les moyens les plus satisfaisants de lever les impôts sur les individus sans préjudice pour personne. 4.—Toute coutume sans but étroit ni de justice et la droiture devront guider toutes les actions. 5.—On devra chercher l'instruction et la science dans le monde entier de façon que le niveau de l'empire du Japon devienne de plus en plus élevé. 6.—Moutsou-hito était le 126ième empereur du Japon et le descendant direct du premier empereur. C'était un homme d'une haute valeur intellectuelle et le plus illustre de tous les empereurs, ses prédécesseurs. Reconnu par sa conduite exemplaire, on le citait comme exemple. Il travaillait beaucoup, se levait tôt et se couchait tard. En général sa santé fut bonne, excepté dans ses derniers temps. Il ne rendit jamais une décision sans avoir approfondi minutieusement une question. Il était excellent cavalier et aimait beaucoup l'équitation. Il avait un goût et un succès pour l'aimant. Aussi sa mort ne sera pas sans causer un deuil profond dans tout l'empire japonais. 7.—Le CÉRÉMONIAL JAPONAIS. Aux portes du palais 20,000 sujets offrirent leurs derniers hommages au souverain. Ce fut une scène merveilleuse quand les messagers vinrent silencieusement au milieu de la foule et affichaient la nouvelle de la mort de l'empereur. Une émotion (norme se

coula la foule, mais aucune excitation ne se fit jour. Le seul bruit que l'on entendit fut un long et immense sanglot. A l'intérieur du palais, la nouvelle de la mort de l'empereur fut communiquée aux princes et aux princesses et aussitôt, les cérémonies requises commencent dans le sanctuaire impérial, à 1 heure.

Le sanctuaire était décoré selon les rites Shinto. Le prince Suikuro, chef rituel, officiant, déposant les offrandes sur l'autel sacré. Il était assisté par un subordonné qui sonnait la cloche quand on présentait les offrandes. Le serment fut lu devant les ministres d'État, les conseillers et les dignitaires.

LE NOUVEAU EMPEREUR

Une scène plus impressionnante eut lieu dans la salle du trône quand le nouveau Empereur Yoshihito reçut le serment. Sa majesté entra dans la salle précédée des ministres, des officiers du palais et du chef des cérémonies, du Seigneur de la Chambre, des aides militaires et les princes impériaux. Il était suivi par le Prince Yamayata, président du Conseil Privé, du marquis Matsukata, membre du Conseil Privé, marquis Sanyo, conseiller d'État et des autres de même rang, le premier ministre, marquis Satomi, les ministres d'État, les généraux, les amiraux.

Le nouvel Empereur monta les marches du trône devant lequel étaient placées des simples tables de bois. Sur ces tables étaient déposés le collier et l'épée sacrés, deux des trois trésors sacrés. Le troisième trésor sacré est le miroir qui se trouve au sanctuaire de Ito et que le monarque recevra plus tard. Les sceaux impériaux et nationaux furent pris par Sa Majesté, qui aussitôt après se leva et recut les témoignages de l'assemblée entière.

La cérémonie prit alors fin, et l'Empereur se retira suivi par les ministres, les aides militaires, portant les trésors sacrés et le Seigneur de la chambre qui portait les sceaux. Le couronnement de Yoshihito, d'après les lois de l'empire, doit avoir lieu à Kyoto. Il aura probablement lieu dans un an d'ici.

Une nouvelle ére s'ouvre dont le nom sera annoncé demain. Il est possible que l'on convoque une session spéciale du Parlement pour régler certains détails de la couronne.

LA NOUVELLE A LONDRES

Londres, 29.—Les journaux du matin ont été très sympathiques au peuple japonais, comme étant un peuple allié pour la fin du Japon. Moutsou-hito, bien qu'admiré, a été difficile d'apprécier en quelle mesure l'empereur influait sur la formation du Japon moderne, ou si l'esprit traditionnel des Japonais a subi un changement de la génération actuelle peut le faire croire, ils n'ont compté pas un changement notable dans la politique du nouvel empereur.

La «Daily Telegraph» dit que la mort de l'empereur est un événement d'intérêt mondial mais que cela ne modifiera en rien l'alliance anglo-japonaise. Les journaux de Tokio, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

On aurait dû ignorer le traité Hay-Pauncelote

DECLARE UN SENATEUR AMERICAIN EN DISANT QU'IL FAVORISAIT LUI AUSSI LE CONTROLE DU CANAL DE PANAMA PAR LES ETATS-UNIS.

New-York, 29.—Le droit de l'Angleterre à participer à un accord pour le contrôle du canal de Panama a été nié, aujourd'hui au sénat, par deux partisans de la mesure qui consiste à favoriser les navires américains au sujet des droits de péage. Les sénateurs Bradley du Kentucky et Massy du Nevada prétendent que les États-Unis ont non seulement le droit, d'après le traité, de légiférer sur leurs propres affaires, mais que la vente de la zone du canal avait par elle-même été soumise à leur contrôle international.

Le sénateur McCumber, du Dakota nord, a dans son discours combattu cette manière de voir.

Le sénateur Massy déclare que le traité Hay-Pauncelote doit être complètement ignoré en ce qui concerne le canal de Panama. L'exploitation de cette voie maritime, dit-il, est une question exclusivement américaine et ne peut être contrôlée par aucune cour internationale.

Le sénateur Bradley soutient de son côté que d'après le traité, les États-Unis ont simplement établi des règles d'équité pour être appliquées aux autres nations, comme étant le maître de leurs règlements; et la nation aux dépens de laquelle le canal a été construit, déclare que les États-Unis ne sont pas soumis aux clauses du traité en ce qui concerne l'égalité de traitement pour tous les navires.

Le sénateur Cummins demande si la clause du traité qui accorde le passage gratuit à tous les navires de passage n'oblige pas les États-Unis à laisser le passage du canal gratuit aux navires de guerre de toutes les nations.

Une chose nous frappe, ajoute le sénateur Cummins, en lisant ces différents traités, c'est la confusion sans cesse qu'y a semé la diplomatie.

Le sénateur McCumber déclare que le traité propose la neutralité complète du canal, ce à quoi le sénateur Cummins répond qu'il est impossible de concevoir un temps de guerre les États-Unis seraient tenus de laisser passer dans le canal des flottes ennemies.

Les fortifications du canal, dit le sénateur McCumber, sont pour assurer la police du dit canal.

Si nous déclarons au monde, ajoute-t-il, que les fortifications ont été faites en prévision de la guerre et non pas pour assurer la police elle nous coûtera dix fois plus pour le protéger en temps de guerre que cela ne nous rapporterait, ce serait une source de faiblesse et non une source de force. Toutes les nations se coaliseraient contre les États-Unis si nous essayons de former le canal en temps de guerre aux dépens des étrangers; et le canal courrait le risque d'être détruit par les obus d'une puissance étrangère.

Le sénateur Bradley déclare que le peuple des États-Unis n'aurait jamais consenti à dépenser \$400,000,000 pour la construction du canal, s'il ne devait jouir que des droits dont jouiront les autres nations. Je prétends, dit-il, que les États-Unis ont le droit de défendre leurs propres intérêts, et de plus l'achat de la zone du canal exclut toute possibilité de soumettre la question à un tribunal international. Le traité ne nous oblige qu'à une chose, c'est à traiter également les autres nations.

LES PATRONS SE RENDENT A LONDRES. Les journaux de la capitale anglaise ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

LES JOURNAUX DE TOKIO. Tokyo, 30.—Les journaux de Tokio ont été très sympathiques à la gloire du défunt empereur et de son successeur. On s'attend à un décret d'amnistie. Les prétendus conspirateurs coréens en profiteront probablement.

La nouvelle empereur posera, ce matin, son premier acte officiel en signant des édits de la plus grande importance, la proclamation du nouveau souverain sera de bonne heure et sera d'abord lu au sanctuaire des Ancêtres impériaux. On ne croit pas que le deuil officiel dure plus de cinquante jours.

Les propos de guerre anglo-allemande

ILS NE SONT BASES SUR RIEN DE SERIEUX, DECLARE LE BARON ALLEMAND VON BISSIN.

Ottawa, 30.—Les propos de guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne sont basés sur les intérêts politiques de l'Allemagne. Il n'y a réellement rien de grave dans la prétendue menace de guerre.

C'est de cette façon sommaire que le baron von Bissin de Berlin a résumé la situation à un représentant du journal de cette ville.

Le baron accompagné de sa femme visite le Canada avec l'intention d'y faire des placements. Bien qu'il dépourvu de toute responsabilité officielle, le baron est un observateur attentif des affaires internationales. Ses déclarations comportent donc un certain élément d'autorité.

L'Angleterre parle de guerre depuis des années, dit-il, mais en Allemagne on n'en parle que depuis peu et quand on va au fond des choses l'on ne trouve rien de nature à inquiéter.

Les conseils hygiéniques de Léon Tolstoï

OE CODE DE SANTE DU GRAND PHILOSOPHE RUSSE EST DISTRIBUE PARTOUT DANS L'EMPIRE DU TSAR.

LA GREVE

Port-Arthur, 29.—Deux cents hommes à l'emploi de la Canadian Northern Coal and Ore Dock Co. ont quitté le travail sans manifestation aucune, aujourd'hui. Ils réclament une augmentation de salaire de cinq cents par heure.

Les résultats d'un concours

Nous sommes heureux de faire connaître au public que notre «Concours de propagande des Bons Livres», a été couronné d'un plein succès, grâce au zèle et au dévouement de toutes les personnes généreuses qui y ont contribué et à qui nous offrons nos plus sincères remerciements.

Nous avons fait célébrer trente-six messes aux intentions de tous nos bienfaiteurs afin que Dieu leur accorde tous les dons spirituels et temporels désirables.

Outre des centaines de brochures à la fois pieuses et intéressantes qui ont été répandues durant ce concours, il y eut un tirage qui eut lieu samedi le 20 courant, en présence de plusieurs témoins. Voici la liste des noms des gagnants :

1. Mme Gauthier, 1309a Parthenais, Montréal, une pièce en or de \$5; 2. M. J. Allain, Bouecheville, N.B., une montre de poche; 3. M. J. G. Guertin, St-Paul des Mts, Alta., un vol. «Tout par Marie»; 4. Mlle A. Magnan, Lévis, P.Q., un vol. «Bonheur des Familles»; 5. Mme J. A. Rochette, 883 Delorimier, Montréal, 1 statuette Sacré-Cœur; 6. Mlle Gagnon, 673 Champlain, Montréal, 1 statuette St-Joseph; 7. Mlle Nadeau, Franklin, N.H., 1 statuette St-Joseph; 8. Mlle R. A. Marchessault, Southbridge, Mass., 1 statuette Sacré-Cœur; 9. Mme Desautels, 272 Becheville, Montréal, 1 statuette Sacré-Cœur; 10. Mme Vandaele, 1259 Delorimier, Montréal, 1 statuette Sacré-Cœur; 11. Mlle C. Girard, Woonsocket, R.I., 1 statuette St-Joseph; 12. Mlle Elise Chouinard, Cap Chat, P.Q., 1 statuette Sacré-Cœur; 13. Mme G. Carboneau, 920 Papineau, Montréal, 1 statuette Sacré-Cœur; 14. Mlle George Gauthier, Chateauguay, 1 statuette Sacré-Cœur; 15. Madame T. Lefebvre, Verner, Ontario, 1 épingle «Ecco Homo»; 16. M. Léonidas Jean Marie, St-Henri, Montréal; 17. Mlle M. Lagacé, 577 Papineau, Montréal; 18. M. Albert Souci, St-Justin, Qué.; 19. Mme Jos. Alexandre, 719 Champlain, Montréal; 20. M. Desmarais, 19 N-Dame Ouest, Montréal; 21. Mlle C. Raymond, 64 Becheville, Montréal; 22. Mlle L. Lynch, Rimouski, Qué.; 23. M. Henri Leveillé, 12 de Laroche, Montréal; 24. Mme I. Vallières, Merrill, Mich.; 25. Mlle Emélie Boucher, Louiseville, Qué.; 26. Mlle L. Lanouette, Proulxville, Qué.; 27. M. O. Limoges, 477 Papineau, Montréal; 28. Mme Brisebois, 1136a Parthenais, Montréal; tous un médaillon loquet; 29. Mme O. Salvas, Dutchess, N.Y.; 1 croix de la Vierge; 30. M. Pierre Tessier, Woonsocket, R.I., 1 épingle à cravate.

De plus, une magnifique chaîne avec loquet en doublé ou garanti a été décernée à Mlle Maria Sévigny, organisatrice, 134 rue de Laroche, qui a rapporté le plus haut montant.

Nous tenons à avertir qu'un deuxième tirage aura lieu dans quelques mois pour les personnes qui n'ont pas pu nous faire parvenir à temps leurs résultats.

Nous espérons qu'un grand nombre d'âmes charitables profiteront de la belle occasion que leur offre le deuxième concours, pour s'intéresser à notre œuvre, en l'honneur de leur bienveillant patronage.

Encore une fois, nous disons un cordial merci à tous.

Les Filles de l'Œuvre de la Réparation 60a rue Papineau, Montréal.

MON REAL RECEVRA BIENTOT UN GROUPE DE FINANCIERS ANGLAIS TRES DISTINGUES.

Vers la fin du mois d'août, Montréal recevra un groupe de financiers anglais qui, après avoir passé quelques jours au milieu de nous, partiront pour une tournée dans l'Ouest canadien. La plupart de ces visiteurs sont intéressés dans les affaires de l'Algoma Corporation, au Sault Ste-Marie et dans celle de la Southern Alberta Land Co.

Parmi ceux qui prendront part au voyage on relève les noms du Très Hon. comte Stanhope, membre du Conseil de comté de Londres; le comte Wentworth, directeur du Royal Exchange; sir Charles Hunter, baronnet, député de Bath; sir Wm. Garstin, G.C.M.G., directeur de la compagnie du canal de Suez, inspecteur général de l'irrigation en Egypte; l'hon. sir Arthur Lowley, gouverneur de Madras de 1906 à 1912, gouverneur du Transvaal et gouverneur de l'Australie-Ouest; le général sir Ronald Lane, l'hon. C. T. Hills, l'hon. Jasper Ridley et plusieurs autres.

Un incendie fait deux victimes

QUATRE AUTRES PERSONNES SOUFFRONT DE BRULURES GRAVES.

Fawcett, Vermont, 30.—Deux personnes ont été brûlées à mort et quatre autres ont été blessées, dans un incendie qui a éclaté aujourd'hui à la maison de M. J. Perkins, de Springfield, Mass. Mlle Perkins, son père, sa mère et sa sœur ont été blessées.

Une bagarre entre grévistes et la police

A ECLATE A PORT-ARTHUR HIER SOIR ET SIX PERSONNES ONT ETE GRAVEMENT BLESSEES, DONT LE CHEF DE POLICE DE L'ENDROIT.

Port William, Ontario, 30.—Six personnes ont été sérieusement blessées hier soir, à Port Arthur. Le chef de police McLennan a été blessé par un étau qui lui a asséné un coup de bâton sur la tête; P. C. Schiltzer a reçu une bagarre dans le dos; P. C. Carson a été gravement blessé à coups de bâton et trois étrangers ont reçu des balles dans le corps.

Les grévistes du Canadien Nord avaient fait une parade vers la fin de l'après-midi et, à sept heures, des groupes se massèrent à travers le centre de la ville. Les grévistes ont été dispersés par la police.

Une bagarre entre grévistes et la police

A ECLATE A PORT-ARTHUR HIER SOIR ET SIX PERSONNES ONT ETE GRAVEMENT BLESSEES, DONT LE CHEF DE POLICE DE L'ENDROIT.

Port William, Ontario, 30.—Six personnes ont été sérieusement blessées hier soir, à Port Arthur. Le chef de police McLennan a été blessé par un étau qui lui a asséné un coup de bâton sur la tête; P. C. Schiltzer a reçu une bagarre dans le dos; P. C. Carson a été gravement blessé à coups de bâton et trois étrangers ont reçu des balles dans le corps.

Les grévistes du Canadien Nord avaient fait une parade vers la fin de l'après-midi et, à sept heures, des groupes se massèrent à travers le centre de la ville. Les grévistes ont été dispersés par la police.

Encore une fois, nous disons un cordial merci à tous.

Les Filles de l'Œuvre de la Réparation 60a rue Papineau, Montréal.

MON REAL RECEVRA BIENTOT UN GROUPE DE FINANCIERS ANGLAIS TRES DISTINGUES.

Vers la fin du mois d'août, Montréal recevra un groupe de financiers anglais qui, après avoir passé quelques jours au milieu de nous, partiront pour une tournée dans l'Ouest canadien. La plupart de ces visiteurs sont intéressés dans les affaires de l'Algoma Corporation, au Sault Ste-Marie et dans celle de la Southern Alberta Land Co.

Parmi ceux qui prendront part au voyage on relève les noms du Très Hon. comte Stanhope, membre du Conseil de comté de Londres; le comte Wentworth, directeur du Royal Exchange; sir Charles Hunter, baronnet, député de Bath; sir Wm. Garstin, G.C.M.G., directeur de la compagnie du canal de Suez, inspecteur général de l'irrigation en Egypte; l'hon. sir Arthur Lowley, gouverneur de Madras de 1906 à 1912, gouverneur du Transvaal et gouverneur de l'Australie-Ouest; le général sir Ronald Lane, l'hon. C. T. Hills, l'hon. Jasper Ridley et plusieurs autres.

Un incendie fait deux victimes

QUATRE AUTRES PERSONNES SOUFFRONT DE BRULURES GRAVES.

Fawcett, Vermont, 30.—Deux personnes ont été brûlées à mort et quatre autres ont été blessées, dans un incendie qui a éclaté aujourd'hui à la maison de M. J. Perkins, de Springfield, Mass. Mlle Perkins, son père, sa mère et sa sœur ont été blessées.

Une bagarre entre grévistes et la police

A ECLATE A PORT-ARTHUR HIER SOIR ET SIX PERSONNES ONT ETE GRAVEMENT BLESSEES, DONT LE CHEF DE POLICE DE L'ENDROIT.

Port William, Ontario, 30.—Six personnes ont été sérieusement blessées hier soir, à Port Arthur. Le chef de police McLennan a été blessé par un étau qui lui a asséné un coup de bâton sur la tête; P. C. Schiltzer a reçu une bagarre dans le dos; P. C. Carson a été gravement blessé à coups de bâton et trois étrangers ont reçu des balles dans le corps.

Les grévistes du Canadien Nord avaient fait une parade vers la fin de l'après-midi et, à sept heures, des groupes se massèrent à travers le centre de la ville. Les grévistes ont été dispersés par la police.

Encore une fois, nous disons un cordial merci à tous.

Les Filles de l'Œuvre de la Réparation 60a rue Papineau, Montréal.

MON REAL RECEVRA BIENTOT UN GROUPE DE FINANCIERS ANGLAIS TRES DISTINGUES.

Vers la fin du mois d'août, Montréal recevra un groupe de financiers anglais qui, après avoir passé quelques jours au milieu de nous, partiront pour une tournée dans l'Ouest canadien. La plupart de ces visiteurs sont intéressés dans les affaires de l'Algoma Corporation, au Sault Ste-Marie et dans celle de la Southern Alberta Land Co.

Parmi ceux qui prendront part au voyage on relève les noms du Très Hon. comte Stanhope, membre du Conseil de comté de Londres; le comte Wentworth, directeur du Royal Exchange; sir Charles Hunter, baronnet, député de Bath; sir Wm. Garstin, G.C.M.G., directeur de la compagnie du canal de Suez, inspecteur général de l'irrigation en Egypte; l'hon. sir Arthur Lowley, gouverneur de Madras de 1906 à 1912, gouverneur du Transvaal et gouverneur de l'Australie-Ouest; le général sir Ronald Lane, l'hon. C. T. Hills, l'hon. Jasper Ridley et plusieurs autres.

Un incendie fait deux victimes

QUATRE AUTRES PERSONNES SOUFFRONT DE BRULURES GRAVES.

Fawcett

Politique Canadienne

L'ACCROISSEMENT DE NOTRE COMMERCE D'INTÉRIEUR

"Il est à ce point considérable, déclare le Ministre des Travaux publics, que les moyens de transport par les grands lacs sont devenus insuffisants" — Des crédits au montant de \$40,000,000.00

Ottawa, 30. — M. F.-D. Monk, ministre des Travaux Publics, a terminé sa tournée d'inspection des ports du Saint-Laurent et des Lacs. Parlant de son voyage, il a surtout insisté sur la nécessité de développer et d'équiper les ports des lacs de manière qu'ils puissent répondre au trafic de l'Ouest qui augmente toujours prodigieusement.

"C'est une vérité que la situation commerciale et industrielle de notre pays de l'Atlantique au Pacifique commande impérieusement le développement rapide de nos voies de transport et que nous devons dépenser avec sagesse et jugement d'énormes sommes si nous ne voulons pas être débordés.

"Nous dépensons cette année \$40,000,000 pour les travaux publics. La croissance des besoins de notre pays est telle que ce montant ne peut suffire. J'ai visité nombre de ports. Tous les corps publics, chambres de commerce, associations d'hommes d'affaires, municipalités, qui sont nécessairement au courant des besoins de la navigation, du transport, des havres, n'ont fait de pressantes demandes. Aucune de ces demandes ne me paraît extravagante. Prenez par exemple le cas de Toronto. Les édifices publics du gouvernement fédéral en cette ville ne peuvent suffire qu'à une population de 50,000 habitants. Il faut immédiatement remédier à cet état de choses. Ce délabrement est si évident que tous ceux qui visitent Toronto le notent. Le port a aussi besoin d'améliorations. Les autorités locales sont prêtes à coopérer avec le gouvernement fédéral. Le gouvernement ne peut laisser durer une telle situation; il y doit remédier immédiatement.

"C'est partout, sur les grands lacs, la même situation. A la Baie du Tonnerre, et au lac Supérieur, j'ai été fort peiné de l'avancement des Américains quant à l'outillage des ports, l'aide donnée à la navigation, chemins, phares, bouées, etc. Naturellement, ils ont commencé avant nous. Ils ont dépensé de fortes sommes et continuent. Ils semblent mieux organisés que nous pour les travaux publics. Un corps d'ingénieurs du département de la guerre surveille le développement de leurs ports, vieille coutume, mais qui a pour résultat de rendre les travaux systématiques et d'assurer un meilleur contrôle. Nous avons d'excellents ingénieurs et pouvons facilement améliorer notre système de voies de transport.

"Le trafic sur les grands lacs est

énorme et croît d'une façon jusqu'ici inconnue. Le nombre de navires passant par les canaux Saint-Sauveur, Marie et la rivière Détroit n'a pas d'exemple au monde. C'est un continu défilé de navires. Nous ne pouvons pas demeurer inactifs et permettre que nos voisins, pas plus favorisés que nous par la nature, s'emparent du commerce, mais nous devons, à n'importe quel prix, nous outiller et obtenir notre part du commerce entre l'Ouest et l'Est.

"Notre outillage sur la rivière Détroit est démodé et la ville de Windsor manque absolument de tout ce dont elle a un urgent besoin. Au "Soo" où il y a de grandes aciéries et d'importantes pulperies, il y a une autre défectuosité. Le département des canaux et des chemins de fer étudie cette question. Les Etats-Unis dépensent \$6,000,000 pour la construction d'une nouvelle écluse et ils ont de plus voté \$4,000,000 pour la construction d'une quatrième écluse. Je crois que nous devons au moins construire une écluse de notre côté.

"Je n'ai pas dépassé la baie du Tonnerre. Les compagnies de chemins de fer y dépensent de fortes sommes pour la construction de quais, de terminus afin de répondre aux demandes du commerce de l'Ouest. Nous coopérons pour \$1,000,000 cette année. Mais quelle est la situation? Si les prédictions se réalisent, 100,000,000 de boisseaux de blé passeront par Port Arthur et Port William. La moitié passera par les mains des Américains. Il y aura congestion du trafic et cela doit être évité dans des villes telles que les ports de la baie Georgienne, Port Nicol, Midland et Hamilton. A Port Stanley et Kingston, j'ai été stupéfié de notre insuffisance de moyens de transport. Le Canada a des ressources illimitées, mais nous sommes arriérés. Nous devons travailler hardiment si nous ne voulons pas perdre ces avantages.

M. Monk a ajouté qu'on ne pouvait ignorer les ports de l'Ouest.

"J'irai, dit-il, à Québec où le port depuis quelques années n'a pas progressé et je verrai si nous ne pouvons pas faire commencer immédiatement des travaux importants. Il y a encore dans l'est de beaux ports qui exigent des améliorations."

M. Monk termina par quelques mots sur la création d'une cale sèche, à Québec, et l'augmentation des taxes de la compagnie Lloyds depuis la catastrophe du "Titanic".

M. R. L. Borden et ses collègues fêtés à Paris

SIR FRANCIS BERTIE PRÉSENTE LES MINISTRES CANADIENS AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE — LA CHAMBRE DE COMMERCE ANGLAISE LEUR OFFRE UN DÈJUNER.

Paris, 30. — Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a accompagné M. Borden et ses collègues MM. Hazen, Doherty, Pelletier et Kemp, au Palais de l'Élysée, à cinq heures, hier après-midi. Sir Francis Bertie a présenté les ministres canadiens à M. Fallières, qui leur fit une réception des plus cordiales. Le président a fait allusion aux relations amicales existant entre l'Angleterre et la France, et aux liens traditionnels qui unissent le Canada à la France. Il espère que ces liens se fortifieront de toute façon. Il est sûr que ses ministres accueilleront volontiers toutes les propositions tendant à resserrer les relations commerciales pour le bien des deux pays.

M. Borden, parlant en français, remercia le président Fallières de sa réception amicale. Il dit que les Canadiens-français ont le génie de la colonisation, qualité qu'ils ont héritée de leurs ancêtres et qui est très précieuse dans un immense pays comme le Canada. M. Borden a ajouté qu'il espérait que les relations déjà existantes entre la France et le Canada se resserraient bien davantage. Le Président s'est alors mis à parler familièrement avec les ministres, les interrogeant particulièrement sur l'Ouest du Canada.

Avant la réunion de l'après-midi, la chambre de Commerce anglaise offrit un dîner aux visiteurs canadiens, au restaurant du Pré Catelan, Bois de Boulogne.

M. Pelletier fut vivement applaudi quand il déclara que l'entente cordiale entre les deux races n'était pas une chose nouvelle au Canada, qu'elle avait été instituée par MacDonald et Cartier et qu'elle avait toujours régné dans tous les cabinets fédéraux, depuis la Confédération.

Le ministre prit qu'il réussirait à faire baisser le tarif postal à 2 sous, entre le Canada et la France.

Cent convives assistaient au banquet, présidé par M. Bodington, président de la Chambre qui avait à sa droite M. R. L. Borden et à sa gauche, sir Francis Bertie. M. Bodington a dit que les colonies d'outre mer étaient unanimes à proclamer avec la Grande Bretagne que la mère patrie est assez puissante pour protéger l'héritage impérial contre toutes les menaces de l'étranger. (Longs applaudissements.)

M. Borden, répondant à M. Bodington, a déclaré que les relations existant entre la France, l'Angleterre et le Canada étaient très satisfaisantes. Quand il ajouta que Français et Anglais travaillaient en bonne entente, au Canada, au développement du pays, l'assistance clata en applaudissements. Les deux nations nées du Canada inspirèrent par leur exemple, à leurs descendants, les sentiments de cordialité qui en font un grand peuple.

En terminant, M. Borden dit que tout ce que le Canada ferait pour la marine aurait pour résultat de resserrer les liens entre les deux mères patries et leurs enfants d'outre mer.

M. Doherty et M. Hazen ont aussi parlé.

Le transport des récoltes de l'Ouest

LE GOUVERNEUR EN CONSEIL EMBET UN ORDRE D'AVOIR À UTILISER, TOUTES LES LIGNES POSSIBLES POUR HATER LE TRANSPORT DES BLES DE L'OUEST.

Ottawa, 30. — On vient de prendre une décision très importante à l'effet d'utiliser tous les moyens possibles pour transporter la récolte de l'Ouest. Son Altesse Royale, le gouverneur général a signé un ordre en conseil par lequel il demande au Grand Tronc Pacifique de louer le réseau du Transcontinental, de la jonction du Lac Supérieur à Transcona, soit à une courte distance à l'est de Winnipeg. Comme la ligne du G.T.P. est actuellement ouverte de Port Arthur au Lac Supérieur, par la demande du gouverneur, on pourra se rendre de Transcona à la baie du Tonnerre. Tout ce réseau sera sous le contrôle de la commission des chemins de fer.

L'attitude prise par le gouverneur en conseil correspond à une recommandation du Major R. W. Leonard, président de la commission du Transcontinental. Le 17 juin dernier, M. Leonard demandait au gouverneur d'avoir à terminer la ligne pour le 1er août. Un mois plus tard, cette partie de la ligne était achevée.

Un léger conflit existe dans le fait que la compagnie du Grand Tronc Pacifique est à la fois entrepreneur et compagnie de chemin de fer. Certains réseaux ont été construits par le G.T.P. et passent maintenant sous la juridiction de la commission du Transcontinental. Chose curieuse, depuis deux ans, le G.T.P. construit la ligne pour la commission du Transcontinental. Lorsque la ligne sera terminée, le G.T.P. louera le droit de passage de la commission du Transcontinental.

Une entrevue avec le gouvernement

(De notre correspondant)

Ottawa, 30. — Avant de faire sa tournée de l'Ouest, M. C. James, commissaire spécial d'agriculture qui s'occupe des subventions fédérales, aura une entrevue importante avec le gouvernement.

M. Gilbert, percepteur du Revenu

(De notre correspondant)

Ottawa, 30. — M. Gilbert, ex-député d'Arthabaska, a été nommé assistant-percepteur du Revenu de l'Intérieur à Victoriaville.

La loi de la quarantaine

(De notre correspondant)

Ottawa, 30. — Les compagnies océaniques envoient jeudi prochain, après de l'hon. M. Burrell une délégation qui demandera de modifier la loi de la quarantaine.

L'Empress of Britain dans le port de Québec

LE GROS PAQUEBOT DEVRA ÊTRE RÉPARÉ AVANT DE POUVOIR REPRENDRE LA MER. — DÉTAILS SUR LA COLLISION DU NAVIRE AVEC L'HELVETIA.

(De notre correspondant)

Québec, 30. — Dès hier après-midi, une équipe d'ouvriers de M. Davie s'est mise à l'œuvre pour réparer temporairement l'"Empress of Britain". On a commencé à enlever les lourds débris de fer du charbonnier que le paquebot a frappé et qui sont restés dans sa proue. C'est un travail difficile, et quelques-unes de ces pièces de fer sont si lourdes que les ouvriers ne peuvent les mouvoir qu'à l'aide de poulies. Le navire sera allégé de sa cargaison d'avant afin de sortir autant que possible à proue de l'eau. La déchirure qu'il a subie sera réparée temporairement avec du ciment. Toute la partie endommagée sera cimentée et aussitôt que ce travail sera complété, l'"Empress" sera conduit à Liverpool sur lest pour être réparé. Les réparations temporaires seront faites à la jetée, où le paquebot est actuellement accosté.

Une foule considérable est allée dans la journée voir le navire avarié. Un train spécial est parti hier après-midi pour New York avec près de 200 passagers de l'"Empress" qui s'embarqueront sur le paquebot allemand "Kaiser Wilhelm" et sur le "Coronair" de la ligne Canard. Les passagers de 3ème classe qui sont revenus à Québec partiront vendredi par le "Virginian" de la ligne Allan.

Au cours d'une conversation avec un correspondant, hier après-midi, un employé de l'"Empress" disait que dans la brume, les navires doivent maintenir une demi-vitesse. L'"Empress" ayant une vitesse de 19 nœuds, n'aurait pas dû faire par conséquent plus que neuf nœuds à l'heure. Il assure que deux minutes avant la collision, le navire filait à au moins seize nœuds à l'heure.

Quand on prétend que les ordres du capitaine sont de faire une demi-vitesse, disent-il les ordres que nous avons, nous, aux machines, sont d'aller à pleine vitesse.

L'équipage du "Helvetia" se composait exactement de 41 hommes dont dix-sept Chinois. Il y eut des pertes de vies qui ne sont pas des vies humaines. Un serin, un perroquet, et un chat ont péri avec le charbonnier. Par contre, le "Helvetia" a sauvé avec l'équipage deux magnifiques chiens que l'on gardait à bord.

Le capt. Murray est digne d'éloge

UN OFFICIER DE LA FLOTTE ANGLAISE DIT QUE LE COMMANDANT DE L'"EMPRESS" A PRÉVENU UN DÉSASTRE SEMBLABLE À CELUI DU "TITANIC" PAR LA PROMPTITUDE AVEC LAQUELLE IL A AGI.

Québec, 30. — L'"Empress of Britain" est arrivé à 11 heures hier matin. La proue est défoncée au-dessous de la ligne de flottaison et elle tirait, attachée aux bords de ses plaques déformées des morceaux énormes de la carène d'acier de l'"Helvetia".

En plus de ses passagers et de son équipage elle portait le capitaine Connell, sa femme et sa nièce et les quarante-trois officiers et matelots du charbonnier. Ceux-ci ont perdu tous leurs effets.

Le capitaine Walsh, du Pacifique, a fait une inspection préliminaire du paquebot et déclare que les dégâts sont beaucoup moindres qu'on ne le craignait. On procédera ici à des réparations temporaires et l'"Empress" pourra aller se mettre en cale sèche à Liverpool.

Un officier de la flotte anglaise qui ne veut pas donner son nom dit que la promptitude avec laquelle le capitaine Murray s'est rendu compte de la situation a seul empêché un désastre semblable à celui du "Titanic", et que l'"Empress" a frappé l'"Helvetia" pour empêcher qu'elle fût frappée par elle.

Nous ne faisons guère, dit-il que six nœuds dans le brouillard intense quand notre vigie nous signala l'"Helvetia". Les verges devant nous immédiatement, le gouverneur de l'"Empress" fut mis à tribord et le charbonnier en fut averti par deux coups de sifflet. Un instant après trois coups annonçaient à l'"Helvetia" que l'"Empress" faisait machine arrière à toute vitesse. Le capitaine de l'"Helvetia" mit son gouvernail à babord, et si l'navait pas autre chose à faire, car s'il l'avait mis à tribord, il nous aurait frappés par le milieu et nous aurions coulé avec nos sept cent vingt passagers.

Nous étions alors tout près de l'"Helvetia", quoique nos machines allaient à toute vitesse en arrière et la proue de l'"Empress" frappa le charbonnier. Le choc fut très dur, l'"Empress" coupa presque entièrement l'"Helvetia" en deux, mais on eût dit un chaloupe frappant un banc de sable.

Le capitaine Murray fit renverser la vapeur et avancer l'"Empress". De cette façon l'"Helvetia" resta collé au transatlantique, comme un lorgnon sur le nez et resta à flot. Les chaloupes furent mises à la mer, mais l'équipage de l'"Helvetia" n'en eut pas besoin; il grimpa tout simplement sur notre proue.

"Pendant 3 minutes, l'"Empress" tint le bateau à flot en poussant des coups de sonnerie. Le monde se fut sauvé, le capitaine Murray fut faire machine arrière à toute vitesse pour se débarrasser de l'épave. C'était un mouvement dangereux à exécuter, car en se détachant l'"Helvetia" pouvait emporter une partie de notre proue et fonder nos deux premiers compartiments étanches.

Enfin l'épave se détacha et commença à sombrer, par l'arrière. Le brouillard s'était dissipé et nous vîmes la poutre s'enfoncer au milieu du bruit assourdissant que faisaient les machines en se disloquant. Il n'y eut pas d'explosion; l'"Helvetia" prit une position perpendiculaire et s'enfonça lentement sans presque faire de remous. Cela rappelait si vivement la façon dont a dû couler le "Titanic" que tous les cœurs se serrèrent, quoique nous sîmes que tout le monde était sauvé.

Quand l'"Helvetia" coula, presque tous les passagers de l'"Empress" étaient sur le pont, et dès qu'on se rendit compte de ce qui arrivait, tous les appareils photographiques se braquèrent sur le charbonnier. Un grand nombre de personnes ont des photographies très réussies du sinistre.

MALLE SPÉCIALE

Un train spécial quittera la gare vendredi, 2 août, à 9 h 45 a.m., pour Québec, pour l'avantage des passagers qui s'embarquent sur le paquebot de la ligne, "Virginian".

Une cordiale bienvenue à Leurs Altesses

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, LA DUCHESSE DE CONNAUGHT ET LA PRINCESSE PATRICIA SONT ACQUILLÉS À CHARLOTTETOWN

Charlottetown, Ile du Prince Édouard, 29. — Leurs Altesses Royales, le Duc et la Duchesse de Connaught, ainsi que la Princesse Patricia, ont eu une royale réception à leur arrivée à Summerside, hier. Leurs Altesses assistèrent au service divin et allèrent visiter, ce matin, plusieurs élevages de canards noirs, dans les environs de Charlottetown.

Comme le gouverneur général et sa suite arrivaient à la gare du chemin de fer, la foule poussa des vivats frénétiques. A leur descente du train les distingués visiteurs furent reçus et escortés jusqu'à l'estrade préparée pour eux à la gare, par le lieutenant-gouverneur Rogers et Mme Rogers. Les canons du Port Édouard tirèrent alors un salut royal. Une garde d'honneur commandée par le major Leigh, attendait les visiteurs. Le maire Lyons lut le discours de bienvenue au nom de la ville de Charlottetown. Après que le gouverneur général eût répondu au discours de bienvenue, Leurs Altesses furent conduites au palais du gouvernement où un déjeuner leur fut servi. Après déjeuner, les hôtes royaux furent conduits au parc Victoria, où au nom du gouvernement provincial, le premier ministre Matheson leur souhaita la bienvenue; après quoi la filleule du premier ministre offrit à la duchesse de Connaught un bouquet d'orchidées et de roses, puis vinrent les présentations d'honneur.

Ce soir, il y a eu retraite aux flambeaux et feu d'artifice au parc Victoria, ainsi qu'une parade de canots sur la rivière.

Demain, Leurs Altesses visiteront les faubourgs de la ville, et dîneront au palais du gouvernement.

Une famille de vieilles gens

LE FILS QUI A 82 ANS VA VOIR SON PÈRE ET SA MÈRE AGÉS DE 111 ET 109 ANS.

(Service particulier)

Tacoma, 30. — Le colonel A. M. Bon-ton, âgé de 82 ans, est arrivé à Penak-ches hier soir venant de Okanogon County.

Le colonel est à sa première étape de la route qu'il a choisie pour retourner à son ancien pays, le comté de Henry, Mo., où il va rendre visite à ses parents. Son père a 111 ans et sa mère 109.

Il a un oncle et une tante dans le voisinage, tous deux plus vieux que son père.

Le colonel est parti de chez lui en 1849 et a voyagé continuellement depuis, de sorte qu'il y a soixante ans qu'il n'a pas revu ses parents.

Un vrai philanthrope

UN INDUSTRIEL RUSSE LAISSE UNE FORTUNE DE \$2,000,000 À SES EMPLOYÉS.

(Service particulier)

Saint-Petersbourg, 30. — Herr Hinkel, un industriel russe, laisse toute sa fortune, à l'exception de 100,000 roubles affectés à des œuvres de charité, à ses employés.

Tous ceux qui étaient à son emploi depuis cinq ans se partageront une somme de \$2,000,000. Les nouveaux venus se partageront \$500,000.

36,700,492

C'EST LE CHIFFRE EXACT DE LA POPULATION DE L'ANGLETERRE ET DU PAYS DE GALLES, D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1911.

London, 29. — Le recensement fait en 1911 en Angleterre et dans le pays de Galles, et dont le premier rapport vient de paraître, indique que la population totale est de 36,700,492 habitants.

Le nombre des femmes dépasse celui des hommes de 1,179,266.

La densité de la population est de 309 habitants par kilomètre carré. La densité la plus forte est à Londres qui s'élève à 19,340 habitants par kilomètre carré.

Une pêche fructueuse

(De notre correspondant)

Québec, 30. — L'hon. Adolphe Turgeon, M. Geo. F. Gibson et M. Martin, agent de M. Menier à Anticosti, sont de retour d'une excursion de pêche à l'île où ils ont accompli, paraît-il, un record. En effet, ces trois messieurs ont pris à la mouche, sans l'aide de filet ou de gaffe, 79 saumons pesant en tout 395 1/2 livres et cela dans l'espace de quatre heures.

Au Collège de Saint-Césaire

Saint-Césaire, 30. — La nomination du nouveau professeur pour le collège communautaire de Saint-Césaire vient d'être faite à la retraite annuelle des Frères Ste-Croix, terminée ces jours derniers à Notre-Dame des Neiges.

Pour reconstruire la ville de Régina

LES AUTORITÉS MUNICIPALES CHERCHENT À EMPRUNTER UN MILLION.

Ottawa, 30. — Le maire Peter Mc-Ara, le Dr W. D. Cowan et M. A. E. Whitmore, après avoir déposé à Régina, ont interviewé hier le gouvernement à propos de la reconstruction de Régina. M. J. Bruce Walker, commissaire d'immigration, suggéra, après le cyclone, qu'on empruntât une somme, un million de dollars, si possible, afin de reconstruire la ville. Une autre conférence a eu lieu ce matin à ce sujet.



Les prix de lignes désassorties sont en vigueur pour 10 jours aux trois magasins de confection Semi-ready à Montréal.

\$15.00 Complets pour \$12.00
\$18.00 Complets pour \$15.00
\$20.00 Complets pour \$16.00
\$22.50 Complets pour \$18.00
\$25.00 Complets pour \$20.00
\$28.00 Complets pour \$22.00
\$30.00 Complets pour \$24.00
\$35.00 Complets pour \$26.00

10 JOURS SEULEMENT

La vente commence aujourd'hui — et naturellement, le meilleur choix est offert aux premiers acheteurs.

Semi-ready Tailoring

EUGENE BOURASSA & CIE.,
441 rue Sainte-Catherine Est, angle Saint-Christophe.

RILEY HERN, 505-507 rue Sainte-Catherine Ouest.
ROD. SANGSTER, Jr., 256-258 rue Saint-Jacques

Les emprunts municipaux

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS

Vous obtiendrez toujours satisfaction en demandant vos commandes à notre bureau. :: :: ::

LE CONSEIL DECIDE D'AUTORISER UN EMPRUNT ORDINAIRE DE CINQ MILLIONS ET UN AUTRE DE DEUX CENT MILLE DOLLARS; IL FAIT AUSSI UN EMPRUNT TEMPORAIRE DE 750,000 LIVRES STERLING.

Le conseil municipal a adopté, hier, deux règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux publics. Le premier concerne un emprunt de \$5,214,000 soit de 12 pour cent de l'augmentation de la valeur de la propriété foncière. Cet emprunt se fera au moyen d'une émission d'obligations remboursables en 40 ans par un fonds d'amortissement et portant intérêt à 4 pour cent. Le contrôleur des finances présente le tableau justificatif suivant :

POUVOIR D'EMPRUNT 1912

En conformité de la section 343 de la Charte (Amendée en 1912) :
Valeur des immeubles imposables, moins réductions probables : —
D'après le rôle de 1911 \$381,000,000.
D'après le rôle de 1910 319,550,000.

Augmentation. . . \$61,450,000.

Moins :
Valeur des propriétés de la Commission du Port, imposables pour la première fois, réduites provisoirement en attendant la décision des tribunaux, environ \$18,000,000.

Augmentation nette. . . \$43,450,000.

Pouvoir d'emprunt à 12 p. cent. . . \$5,214,000.

Le conseil a aussi adopté un second règlement concernant un emprunt, dans des termes semblables, de \$245,646, balance d'un emprunt partiellement fait l'an dernier, sur le taux de 15 pour cent de l'augmentation de la valeur de la propriété foncière. En vertu de l'état justifié.

Etait indiquée le pouvoir d'emprunt pour l'année 1911.

En vertu de la section 343 de la charte Valeur des immeubles imposables, moins réductions probables.

D'après le rôle pour 1910, disons. . . \$319,550,000.

Pouvoir d'emprunt sur ce montant à 15 p. cent. 47,932,500.

Dettes consolidées à la date du 31 décembre 1910. . . 43,183,854.

Pouvoir d'emprunt pour 1911. . . 4,748,646.

Moins :
Emprunt autorisé par le règlement No 426, en action. . . 4,500,000.

Balance. . . \$248,646.

Les commissaires ont fait adopter un rapport par lequel ils recommandaient de conclure un emprunt temporaire au moyen d'une émission de bons du trésor remboursables en six mois, de \$750,000 portant intérêt à 4-1/2 pour cent, soit, avec la commission, etc., 4-7/8, ou, dans l'état actuel du marché 4-5/8. La banque de Montréal, qui avait donné cette cote à la Ville a été notifiée de conclure immédiatement l'emprunt sur le marché de Londres.

Le commissaire Lachapelle a déclaré que pour l'instant, il n'y avait rien d'autre que faire que d'accepter cette offre, puisqu'on ne peut pas arrêter les travaux en cours d'exécution.

L'échevin L. A. Lapointe a critiqué le rapport, disant que la Ville devra maintenant neuf millions de dollars en emprunts temporaires.

"Cela ne s'est jamais vu, sous les administrations précédentes", dit-il.

M. Lachapelle rétorqua que l'on ne pouvait pas blâmer les commissaires de ce qu'ils ont fait, en février dernier, le conseil avait refusé de faire un emprunt de cinq millions à 9 1/2. Aujourd'hui on faisait le même emprunt sous paiements \$200,000 de plus.

L'échevin Larivière a avoué que c'est lui qui avait fait rejeter le rapport par lequel on avait dit qu'on se fit assuré si la dépense était vraie.

Après l'adoption du rapport l'échevin Lapointe dit qu'il venait de lire une dépêche de Québec disant que cette Ville avait obtenu de la banque de Montréal un emprunt temporaire à 3-7/8.

Il demanda de surseoir à la signature du contrat, jusqu'à ce qu'on se fut assuré si la dépense était vraie.

Le maire dit qu'il ne signerait qu'après avoir été rassuré.

La remise à huitaine

LE "MANCHESTER INVENTOR" FRAPPE UN ICEBERG, AU NORD DU DÉTROIT DE BELLE-ISLE, ET SUBIT DE GRAVES AVARIES.

St-Jean, Terre-Neuve, 30. — Le steamer anglais "Manchester Inventor" est entré dans le port avec des avaries graves, ayant eu une collision avec un iceberg submergé. L'accident eut lieu le 24 juillet, au milieu d'un brouillard de plus épais. Parti de Montréal, il était en route pour Manchester, Angleterre. A 15 milles au nord du détroit de Belle Isle il vint en collision avec l'iceberg. Ses compartiments d'avant furent déchirés et il fut nécessaire de jeter par dessus bord le chargement de planches qui se trouvait sur le pont pour que le navire put continuer sa route. Quand le navire entra dans le port ses compartiments d'avant étaient remplis d'eau.

Le "Manchester" est un navire à hélice en acier, il jauge 4,247 tonnes et est commandé par le capitaine Everett. Ce navire a quitté Montréal en route pour Manchester mercredi dernier.

Le plus grand cuirassé du monde

LES AMÉRICAINS SONT À LE CONSTRUIRE ET IL PORTERA LE NOM DE "NEVADA".

(Service particulier)

Washington, 30. — Le cuirassé "Nevada" que l'on construit en ce moment est le dernier cri de l'architecture maritime, de la puissance et du sens pratique dans la construction.

L'amiral Bowles, autrefois constructeur en chef du département de la marine, et qui construisit le "Nevada" dit que ce vaisseau sera plus grand que l'"Argentine" qui détient le record de grandeur. L'"Argentine" possède une capacité de 32,000 tonnes et porte douze canons de douze pouces. Le "Nevada" portera douze canons de quatorze pouces. Ce sera l'un des plus beaux vaisseaux que l'on puisse voir.

M. J. H. Wright, un des employés les plus connus et les plus populaires du ministère des finances, est mort ce matin. Il était âgé de 50 ans.

Nécrologie

(De notre correspondant)

LA VIE SPORTIVE

Joe Patchen II se distingue de nouveau

CE CHEVAL SE CLASSE PREMIER DANS LE STAKE EDWARD D'UNE VALEUR DE \$3,000.

Cleveland, Ohio, 30. — L'ouverture du Grand Circuit à la piste de North Randall a eu lieu hier en présence d'une foule nombreuse. Les courses ont été retardées d'une heure pour permettre au terrain de se sécher après les grosses pluies qui venaient d'en faire un véritable marais. L'événement de la journée a été la victoire de Joe Patchen II qui a gagné la bourse de \$3,000. Il était d'ailleurs le favori et n'a fait que soutenir sa bonne réputation. Dans la "Tavern Stake", The Wanderer est arrivé premier avec Tommy Finch second.

Dans la seconde division, Esther W. se place premier, dans la troisième, Marko Dillard, ces chevaux et ceux qui sont arrivés seconds devront courir vendredi pour la bourse de \$2,000. Voici le sommaire des courses :

The Edwards Stake, 212, bourse \$3,000, 3 dans 5 —
Joe Patchen II, Fleming, 1 1 1
Chimes Hal, Murphy, 2 3 3
Pearl Patch, Gray, 3 4 3
Knight Onward, Ray, 2 2 2
Henry H. Dean, 6 6 6
George W. Newton, Parker, 7 7 7
Add F. Cox, 5 9 9
Frank Green, Erskine, 8 8 8
Sadie Hal, Snow, 4 4 4
Stethelm Lad, Rodney, 9 9 9
Denver Jay, Masey, 1 1 1
Nabel B., Jones, 1 1 1
Temps : 2:07 1/4 ; 2:08.

The Tavern "Stake", 214 trotteurs, bourse de \$1,000, chaque division, 2 dans 3, 1ère division :

The Wanderer, Dodge, 1 1 1
Tommy Fitch, Castle, 2 3 3
Lord White, Kormer, 3 3 3
Arona McKinney, Conkey, 6 6 6
Ernest Axtell, Lindauer, 5 4 4
Doctor Mack, McCrea, 4 4 4
Morning Light, J. B. Jones, 8 5 5
Fanny Frank, F. G. Jones, 7 8 8
Dileta Maid, Evans, 9 9 9
Temps : 2:11 1/4 ; 2:12 1/2.

The Tavern "Stake", 21ème division :

Esther W., Conkey, 1 1 1
Dorset Medium, F. G. Jones, 3 2 2
Castle Dome, Dodge, 2 2 2
Dave Halle, Frank, 4 4 4
Bierholt, Edwards, 5 5 5
Ruth McGregor, J. B. Jones, 6 5 5
Ethel Lonn, Lazell, 7 7 7
Zarrine, Melville, 8 7 7
Temps : 2:08 3/4 ; 2:10 3/4.

The Tavern "Stake", 3ème division :
Moko Dillard, A. B. Jones, 8 7 1
Mike Agan, Todd, 3 1 2
Newell, Lazell, 1 6 3
Thistle Bounce, Chisholm, 2 3 5
Decorated Tiffney, 7 4 3
Paw, F. G. Jones, 7 4 3
Stam Pilot, Evans, 5 6 6
Reuben White Sox, McCrea, 6 5 8
Lord Guyton, Nesbit, 1 1 1
Temps : 2:12 3/4 ; 2:14 1/2 ; 2:12 3/4 ; 2:13 1/4.

Aux courses de Fort Erie

NEWCOMER REMPORTE LE STEEP-CHASE. — LE HANDICAP EST GAGNÉ PAR GUY FISHER JOUE A 3 POUR 1.

Fort Erie, 30. — Malgré le temps menaçant et le programme tout-à-fait ordinaire, une foule nombreuse s'est rendue sur le terrain hier pour assister à la course de Steep-Chase. Le gagnant, Guy Fisher, portant 118 livres, a gagné le handicap. Les favoris ont eu beaucoup à souffrir de la faiblesse des jockeys. Dans la seconde course, Paris Queen a fait une malheureuse chute et a été battue par Flabbergast. Dans la cinquième le favori Hamilton a été battu parce qu'il était mal conduit. Il aurait gagné s'il avait eu un peu de chance.

Sommaire des courses :

1ère course, 3 ans, à réclamer, 5-12 furlongs, 1er, Napier, 102 ; Turner, 7 ; 1, 5 à 2, 7 à 6, 2e, Grondia, 110 ; Koerner, 15 à 1 ; 4 à 1, 3e, 1er, Ladias, 105 ; Schutinger, 15 à 1, 5 à 1 et 3 à 1.

Temps : 1:07 2/5. Gold Mine, Floris Beauty, Little Pal, Blanche Frances, Monsieur, Sir Raymond, Con, Carne et Cardiff ont également couru.

2ème course, 2 ans, à réclamer, 5-12 furlongs, 1er, Flabbergast, 111 ; Murgave, 9 à 2, 7 à 5, 5 à 5, 3e, Paris Queen, 110 ; Loftus, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 4, 3e, Old Coin, 98 ; Wolf, 7 à 1, 5 à 2.

Temps : 1:07 1/5. Burnt Candies, Fatty Grub, Tea Rose, Latent, Linbrook, Law Suit, Tankard, Cordie F. Latta, ont également couru.

3ème course, 4 ans, à réclamer, 137 furlongs, 2 miles, 1er, Newcomer, 137 ; Lynch, 7 à 1, 2 à 1, égalité, 2ème, Idle Michael, 134, 7 à 1, 5 à 2, 3ème, Night, 142, Pemberton, 7 à 2, 3 à 1, 7 à 10.

Temps : 3:57 2/5. Kemp Ridgely, Lockwood, Wonder-Worker, Joe Lett et Miss Haynes ont également couru.

4ème course, 3 ans, handicap, 11-16 miles, 1er, Guy Fisher, 118 ; Butwell, 3 à 1, 2 à 5, 2ème, Bell Horse, 104, McCahey, 9 à 5, 7 à 10, 1 à 3, 3ème, Judge Monck, 97, Dunn, 5 à 1, 2 à 1, 7 à 10.

Temps : 1:45 2/5. Chester Krum, Boucher et Font ont également couru.

5ème course, 3 ans, 1 mille et 70 verges, 1er, Mission, 110, McTaggart, 5 à 1, 2 à 1, 2ème, Hamilton, 107, Butwell, 8 à 5, 4 à 5, 1 à 3, 2ème, C.M. Stram, 103, Lounsbury, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2.

Temps : 1:43 1/5. Cloud Chief, Creme de Menthe, George Eon, Yellow Eyes, Commoner's Touch, Elwah, ont également couru.

6ème course, 3 ans, à réclamer, 5-12 furlongs, 1er, Anavri, 110, Topkins, 7 à 2, 8 à 5, 4 à 5, 2ème, Marian Casey, 108, Lounsbury, 30 à 1, 12 à 1, 5 à 1, 3ème, Carrillon, 118, Martin, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5.

Temps : 1:42 2/5. Futurity, McCreary, Floral Day et Camuel, R. Meyer, ont également couru.

Dans la ligue Internationale

LE CLUB TORONTO EST MAINTENANT EN PREMIERE POSITION. ROCHESTER EST DEFAIT PAR LES ORIALES ET BUFFALO GAGNE DEUX PARTIES.

Résultats des parties d'hier :
Baltimore, 3 ; Rochester, 2 ; Toronto, 3 ; Jersey City, 2 ; Jersey City, 10 ; Toronto, 5 ; Buffalo, 5 ; Newark, 4 ; Buffalo, 12 ; Newark, 7.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Toronto	54	42	563
Rochester	55	43	561
Baltimore	51	41	554
Newark	49	47	510
Jersey City	50	50	500
Buffalo	43	53	462
Providence	42	53	442
Montréal	39	57	436

Toronto, 30 juillet. — Le club Toronto, grâce à la défaite du club Rochester aux mains des Baltimore, a réussi à prendre la tête de la ligue en se divisant les honneurs de la journée avec les Skooters.

Les Jersey City méritent de remporter les deux parties, car 5 jeux des Skooters fut supérieur à celui des Leafs, mais la chance favorise le club local dans la première partie et triompha par 3 à 2, tandis qu'il se fit enlever la deuxième partie par 10 à 5.

Le gérant Kelly croit que son club se maintiendra en première position jusqu'à la fin de la saison et ne songe aucunement à faire des changements sur son équipe.

Voici les résultats détaillés de ces deux parties :

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Toronto	30	2	4	24	12	1
Jersey City	30	2	4	24	12	1

Toronto, 30 juillet. — Le club Toronto, grâce à la défaite du club Rochester aux mains des Baltimore, a réussi à prendre la tête de la ligue en se divisant les honneurs de la journée avec les Skooters.

Les Jersey City méritent de remporter les deux parties, car 5 jeux des Skooters fut supérieur à celui des Leafs, mais la chance favorise le club local dans la première partie et triompha par 3 à 2, tandis qu'il se fit enlever la deuxième partie par 10 à 5.

Le gérant Kelly croit que son club se maintiendra en première position jusqu'à la fin de la saison et ne songe aucunement à faire des changements sur son équipe.

Voici les résultats détaillés de ces deux parties :

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Toronto	30	2	4	24	12	1
Jersey City	30	2	4	24	12	1

Toronto, 30 juillet. — Le club Toronto, grâce à la défaite du club Rochester aux mains des Baltimore, a réussi à prendre la tête de la ligue en se divisant les honneurs de la journée avec les Skooters.

Les Jersey City méritent de remporter les deux parties, car 5 jeux des Skooters fut supérieur à celui des Leafs, mais la chance favorise le club local dans la première partie et triompha par 3 à 2, tandis qu'il se fit enlever la deuxième partie par 10 à 5.

Le gérant Kelly croit que son club se maintiendra en première position jusqu'à la fin de la saison et ne songe aucunement à faire des changements sur son équipe.

Voici les résultats détaillés de ces deux parties :

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Toronto	30	2	4	24	12	1
Jersey City	30	2	4	24	12	1

Toronto, 30 juillet. — Le club Toronto, grâce à la défaite du club Rochester aux mains des Baltimore, a réussi à prendre la tête de la ligue en se divisant les honneurs de la journée avec les Skooters.

Les Jersey City méritent de remporter les deux parties, car 5 jeux des Skooters fut supérieur à celui des Leafs, mais la chance favorise le club local dans la première partie et triompha par 3 à 2, tandis qu'il se fit enlever la deuxième partie par 10 à 5.

Le gérant Kelly croit que son club se maintiendra en première position jusqu'à la fin de la saison et ne songe aucunement à faire des changements sur son équipe.

Voici les résultats détaillés de ces deux parties :

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Toronto	30	2	4	24	12	1
Jersey City	30	2	4	24	12	1

Toronto, 30 juillet. — Le club Toronto, grâce à la défaite du club Rochester aux mains des Baltimore, a réussi à prendre la tête de la ligue en se divisant les honneurs de la journée avec les Skooters.

Les Jersey City méritent de remporter les deux parties, car 5 jeux des Skooters fut supérieur à celui des Leafs, mais la chance favorise le club local dans la première partie et triompha par 3 à 2, tandis qu'il se fit enlever la deuxième partie par 10 à 5.

Le gérant Kelly croit que son club se maintiendra en première position jusqu'à la fin de la saison et ne songe aucunement à faire des changements sur son équipe.

Voici les résultats détaillés de ces deux parties :

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Toronto	30	2	4	24	12	1
Jersey City	30	2	4	24	12	1

Toronto, 30 juillet. — Le club Toronto, grâce à la défaite du club Rochester aux mains des Baltimore, a réussi à prendre la tête de la ligue en se divisant les honneurs de la journée avec les Skooters.

Les Jersey City méritent de remporter les deux parties, car 5 jeux des Skooters fut supérieur à celui des Leafs, mais la chance favorise le club local dans la première partie et triompha par 3 à 2, tandis qu'il se fit enlever la deuxième partie par 10 à 5.

Le gérant Kelly croit que son club se maintiendra en première position jusqu'à la fin de la saison et ne songe aucunement à faire des changements sur son équipe.

Voici les résultats détaillés de ces deux parties :

	AB.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Toronto	30	2	4	24	12	1
Jersey City	30	2	4	24	12	1

Toronto, 30 juillet. — Le club Toronto, grâce à la défaite du club Rochester aux mains des Baltimore, a réussi à prendre la tête de la ligue en se divisant les honneurs de la journée avec les Skooters.

Les Jersey City méritent de remporter les deux parties, car 5 jeux des Skooters fut supérieur à celui des Leafs, mais la chance favorise le club local dans la première partie et triompha par 3 à 2, tandis qu'il se fit enlever la deuxième partie par 10 à 5.

OÙ ILS JOUENT AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE
Jersey City à Montréal.
Baltimore à Buffalo.
Providence à Rochester.
Newark à Toronto.

LIGUE AMERICAINE
Boston à Chicago.
Washington à Cleveland.
Philadelphia à Detroit.
New-York à St-Louis.

LIGUE NATIONALE
Chicago à New-York.
Cincinnati à Brooklyn.
Pittsburg à Philadelphia.
St-Louis à Boston.

Ligue de la Cité

LES PARTIES DE DIMANCHE PROCHAIN AU TERRAIN DU SHAM-ROCK.

Villory vs Richmond et Voltigeurs vs Baltimore.

Ces quatre clubs fourniront l'attraction au Shamrock, dimanche prochain. Pour pouvoir conserver leur bonne position dans la ligue il faut absolument que les clubs Richmond et Voltigeurs sortent vainqueurs de leur partie respective.

Les Villory avec leur batterie, Belle-rose et Bergeron, se promettent bien de prendre une douce revanche du blanchissage à eux infligé par le Richmond, au commencement de la saison, rien ne leur ferait plus plaisir que de faire descendre ce dernier d'un échelon. Le deuxième engagement mettra aux prises, Voltigeurs et Baltimore ; ces deux clubs possèdent deux lanceurs à peu près du même genre, Duchesneil et Clément, en effet ces deux joueurs retiennent habituellement une douzaine d'hommes du bâton, à chaque partie. Clément dans sa dernière partie à St-Louis, en eut quatorze ; il est évident que les coups réussis seront peu nombreux d'un côté et de l'autre.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les ligues Américaine et Nationale :

LIGUE AMERICAINE

A St-Louis :
New-York... 000000001-1 6 2
St-Louis... 000000002-2 6 2
Batteries : Caldwell et Sweeney ; Baumgardner et Snell.

A Chicago :
Chicago... 000021000-5 9 4
Boston... 001030000-7 9 1
Batteries : Benz, Peters, White et Block ; Collins, O'Brien et Carrigan.

A Detroit :
Philadelphia... 0001200001-7 15 2
Detroit... 10010012100-6 13 1
Batteries : Brown, Plank et Lapp ; Donovan et Stange, Kocher.

A Cleveland, Partie remise à cause des courses du Grand Circuit.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Poston	63	29	695
Washington	60	36	625
Philadelphia	55	40	579
Chicago	47	46	505
Detroit	46	50	479
Cleveland	45	52	464
New-York	30	60	339
St-Louis	29	65	303

LIGUE NATIONALE

Boston, 30. — St-Louis et Boston, de part de partie, certain trop humide. A Philadelphia :

Pittsburg... 000000000-1 6 1
Philadelphia... 100000300-4 8 0
Batteries : Camnitz et Gibson ; Alexander et Killifer.

A Brooklyn :
Cincinnati... 000000100-1 9 0
Brooklyn... 000020000-2 11 1
Batteries : Humphries et McLean ; Clarks, Rucker et Miller.

A New-York :
Chicago... 101000020-4 8 1
New-York... 10000020-3 5 2
Batteries : Richie, Reulbach et Achauer ; Tesreau, Ames et Myers.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
New-York	65	25	739
Pittsburg	53	62	629
Pittsburg	50	37	575
Philadelphia	44	41	518
Cincinnati	43	47	478
St-Louis	39	53	424
Brooklyn	35	57	370
Boston	24	65	280

Le Saint-Germain est vainqueur

APRES PLUSIEURS VICTOIRES LES STARS PERDENT A SAINT-LAURENT.

Saint-Laurent, 29. — Après neuf victoires consécutives sur les dix derrières parties jouées, le club de base-ball Stars a essuyé sa première défaite aux mains du Cercle Saint-Germain à Saint-Laurent, par un résultat de 11 à 4. La faiblesse des Stars au bâton fut la cause principale de la défaite des Champions indépendants.

La partie fut très intéressante et tira l'assistance en éveil.

Résultat par reprises :

	G.	P.	P.C.
Stars	10	30	000
St-Laurent	11	12	3
Batteries : Stars, Lenak et Beaudin ; Cercel, St-Germain, Dorais, Cousineau et Laurin.			

Arbitres, Blair et Desjardins.

Longboat bat Fred. Cameron

L'INDIEN A PARCOURU LA DISTANCE DE 10 MILES EN 53 MINUTES ET 10 SECONDES. — TOM A ETABLIT UN RECORD POUR LES CINQ MILES.

Charlottetown, 30. — Tom Longboat, le coureur indien a battu Fred Cameron, dans une course de 10 miles, ici, hier, Longboat a parcouru la distance en 53 minutes et 10 secondes, et Cameron en 55 minutes et 38 2/5 de secondes. Longboat a établi un record en faisant cinq milles en 26 minutes et 15 de seconde, le record était de 26 minutes 55, et était détenu par Cameron, qui l'avait établi il y a deux ans.

L'Irish-Canadian attend les Indiens de Querrie

Henry Scott et ses équipiers ne veulent pas entendre parler de défaite pour samedi prochain. — Querrie ne veut pas rester en dernière place et prendra tous les moyens légitimes pour triompher.

Une seule partie est au programme samedi prochain dans le Big Four et cette ligue aura lieu à Montréal.

L'Irish-Canadian aura pour adversaire, l'équipe champion de l'an dernier, dans la N. L. U.

Les joueurs irlandais se préparent avec soin pour cette rencontre importante à laquelle une foule considérable promet d'assister.

Le gérant Kennedy nous disait, hier, non sans un sourire de satisfaction, que jamais ses joueurs n'ont été en aussi bonne condition qu'il les sent actuellement, aussi ne craint-il pas d'assurer qu'ils joueront une grande partie contre les Indiens de Charlie Querrie qui fera oublier leur défaite de samedi dernier aux mains des Beachers à Scarborough Beach.

Les adversaires du club irlandais ne veulent pas occuper la dernière place dans le Big Four et mettront tout en oeuvre pour triompher et Charlie Querrie est confiant de vaincre les protégés de George Kennedy.

L'Irish-Canadian devra donc mettre sa meilleure équipe en ligne, et surtout ne pas veiller tout spécialement Querrie, qui cherche à tirer les meilleurs hommes de défense en dehors pour faire un passage à son co-équipier de l'attaque qui n'attend qu'une passe de son "chef".

Ce sera une grande partie qui remuera tout ce que Montréal compte d'amateurs du jeu national.

Le Laval remporte une belle victoire

(De notre correspondant)

St-Vincent de Paul, 30. — Par une température idéale, les vaillants joueurs de St-Vincent de Paul, ont triomphé du redoutable St-Paul, de la ci-devant Ville Emard, par un résultat de 5 à 3. Environ cinq cents personnes ont vu les deux équipes à l'oeuvre. Le jeu fut intéressant autant que brillant. De la première période jusqu'à la dernière, le jeu n'a pas ralenti une seconde et les spectateurs ont eu pour leur argent. Les visiteurs jouèrent une bonne partie, mais furent très applaudis, mais devant les descentes vigoureuses des joueurs d'attaques du Laval et leur jeu efficace ils ne purent rien pour empêcher ces derniers de prendre un avantage marqué de la première période. Néanmoins le St-Paul lutta courageusement jusqu'à la fin et se conduisit dignement. Les arbitres rendirent de justes décisions et la tâche leur fut facile, car la partie fut exempte de brutalités. Nous avons admiré le travail de M. L. Laviolette, Chénier et Meloche du côté des visiteurs et de MM. Siguin, Art, Gaudier et Hector Papineau (ce dernier est un joueur d'avenir s'il continue). Nous devons offrir des félicitations à tous les équipiers du Laval de remporter. Nous ne devons pas oublier M. Guillaume Beausoleil, président du Laval A.A.A., qui est un des grands facteurs du succès financier que son Association, a eu aujourd'hui.

St-Paul B. Desjardins Laval S. Laviolette Points G. Beausoleil P. Dulude Convertis E. Labrecque M. Meloche Défenses A. Auclair A. Litalien H. Auclair S. Desjardins R. Beauchamp S. Laviolette Centres H. Laviolette D. Gauthier Atteques T. Lavoy H. Gaudier Art, Gaudier H. Beausoleil H. Beausoleil Extérieurs H. Malpeau M. Meloche Intérieurs H. Papineau Arbitres A. Bissonnette, Juge du jeu, Alf. Labonté, chronomètres, A. Perreault et H. Riopel.

SOMMAIRE

Première période
1-Laval.....H. Papineau... 4.50
2-Laval.....H. Papineau... 7.00
3-St-Paul.....Chénier... 2.10

Deuxième période
4-Laval.....H. Papineau... 11.40
5-Laval.....H. Papineau... 2.00

Troisième période
6-St-Paul.....Chénier... 2.20
7-Laval.....Art, Gaudier... 4.00
8-St-Paul.....Meloche... 5.30
Résultat final : 5 à 3.

Ligue Canadienne

Les parties d'hier dans la ligue Canadienne ont donné les résultats suivants :

A Berlin :
London... 000000000-0 3 1
Berlin... 010000000-1 7 4
Batteries : Fitzpatrick et Boyle ; Camble et Matteson.

A Brantford :
Brantford... 100000000-1 6 2
Ottawa... 00000000-5 9 0
Batteries : Reardon et Lamond ; Schuyler et Hopper.

A Peterboro :
Guleph... 110000000-8 11 4
Peterboro... 220000010-5 10 3
Batteries : Applegate et Daniels ; Erb, Osborne et Trout.

A St-Thomas :
St-Thomas... 000000200-2 8 6
Hamilton... 122001002-8 9 3
Batteries : Moyneux et Kiefer ; Roberts et Fisher.

Arbitre : Pearson.

POSITION DES CLUBS

Batteries: Moyneaux et Kieff; P
se et Fisher.
Arbitre. — Pearson.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Ottawa	42	21	.6
Hamilton	37	29	.5

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est, E. DE MESLE, Gérant.

Aujourd'hui Maximum 73
Même date l'an dernier 81
Aujourd'hui Minimum 57
Même date l'an dernier 55

BAROMETRE:

8 heures du matin 29.65
11 heures du matin 29.65
Midi 29.65

DEMAIN

Beau et chaud. Quelques averses.

(Service particulier)

Toronto, 30. — La température se maintient basse dans les provinces maritimes et élevée dans l'ouest. Le temps est beau et chaud dans ce dernier district. Grands Lacs et Baie Georgienne. — Vents modérés du nord-ouest, beau et frais aujourd'hui et demain. Haut Saint-Laurent et Ottawa. — Vents modérés du nord-ouest, beau et frais aujourd'hui et demain. Bas Saint-Laurent et Golfe. — Vents variables, averses locales. Partiellement beau et frais aujourd'hui et mercredi. Provinces Maritimes. — Vents modérés, très variables. Frais avec averses locales aujourd'hui et demain. Supérieur. — Vents frais du Nord. Beau. Tout l'Ouest. — Beau et chaud.

La question du mariage

Nous avons indiqué, hier, en quelques lignes, sur la vue des premières dépêches d'Angleterre, la portée principale du jugement qui vient de rendre le Conseil Privé. On nous permettra d'y revenir brièvement.

Le Conseil Privé a refusé d'interpréter la loi de la province de Québec. Nous restons, de ce chef, dans l'incertitude créée par les décisions contradictoires de nos tribunaux.

Mais le plus haut tribunal de l'Empire a en même temps déclaré que la question du mariage, telle que posée par le projet de loi Lancaster, relève exclusivement des provinces; que celles-ci ont de fait l'autorité exclusive pour déterminer les conditions qui régissent la validité des mariages.

Nous nous réjouissons de cette décision, conforme à l'esprit de la constitution, à l'ordre naturel des juridictions fixés par notre loi organique. Nous constatons avec plaisir que Lord Haldane, interprète des juges du Conseil Privé, a invoqué, pour éclairer et justifier leur décision, non seulement la lettre de la constitution, mais son esprit et l'état de choses qui existait antérieurement et que les législateurs voulaient évidemment conserver.

C'est un aspect de la question sur lequel M. Bourassa avait particulièrement insisté dans le discours qu'il prononça à Québec, lors du débat sur le "No Témere".

La décision du Conseil Privé écarte de l'arène fédérale un problème dangereux. C'est aux provinces seules qu'il appartient donc de fixer le droit et d'éclairer les textes obscurs.

O. H.

Mgr Duchesne quitte Rome

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE FRANÇAISE DE ROME SERAIT PRESIDENT D'UN INSTITUT D'HISTOIRE QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS FONDERAIT EN EGYPTE.

(Service particulier)

Rome, 30. — Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, s'en va. Quand il eut écrit la lettre de démission qu'il a adressée au pape, il a été nommé président d'un institut d'histoire que le gouvernement français fonderait en Egypte, ce qui lui a permis de quitter Rome sans avoir à se préoccuper de la situation qu'il lui était devenue difficile. On croit qu'il va être nommé président d'une Académie ou Institut d'Histoire d'Egypte, que le gouvernement français aurait l'intention de créer, comme il a déjà les écoles de Rome et d'Athènes. Cela le compenserait du départ qu'il s'est imposé, et puis cette histoire lui offrirait moins de points de contact avec une autre histoire qui ne lui a pas été heureuse. D'autre part il faut coordonner les fouilles importantes que l'on fait en ce moment en Egypte, principalement dans la ville d'Antinoë et qui ont offert ces derniers mois des découvertes tout à fait inespérées.

Changements ecclésiastiques

M. l'abbé A. Dorval, autrefois vicaire à Sainte-Élisabeth, vient d'être nommé à Saint-Jérôme; il est remplacé par M. G. Piché.

Retraites pour les prêtres

La première retraite ecclésiastique du diocèse de Montréal commença le 11 août au Grand Séminaire et la seconde le 25 du même mois.

Mgr l'archevêque, suivant sa coutume, présidera ces exercices.

Mort d'un général français

(Service particulier)

Paris, 30. — Le général de division Grist est mort hier.

LA FOLIE DE LA VITESSE FUT LA CAUSE DE LA CATASTROPHE DU "TITANIC"

Déclare ce matin Lord Mersey, dans la lecture du jugement rendu par la Commission d'enquête du Board of Trade.—J. Bruce Ismay et Cosmo Duff Gordon sont exonérés de tout blâme.—Les suggestions faites par la commission

(Service particulier)

Londres, 30.—La Cour d'enquête instituée par le "Board of Trade" anglais a rendu jugement ce matin dans l'affaire du "Titanic" devant une assistance nombreuse.

La Cour déclare, par la voix de son président, Lord Mersey, que la collision qui coûta la vie à 1,517 personnes est due surtout à la vitesse excessive à laquelle marchait le navire, que l'on ne faisait pas bonne garde à bord; que les chaloupes de sauvetage furent correctement descendues, mais que les dispositions prises en vue de leur mise à l'eau n'étaient pas suffisantes; que le "SS. Californian", de la ligne Leyland, aurait pu s'il l'avait tenté, atteindre le "Titanic"; que la route suivie présentait suffisamment de garanties comme sécurité, s'il y avait eu vigilance à bord; enfin, qu'il n'y a pas eu de plaintes, de la part des passagers de troisième classe, au sujet de la façon dont le sauvetage s'est fait.

La Cour d'enquête exonère J. Bruce Ismay, le directeur-gérant de la White Star, et Sir Cosmo Duff Gordon, de toute accusation; elle recommande, pour les navires, plus de compartiments étanches, des chaloupes en nombre suffisant pour tout le monde à bord, plus de manœuvre de sauvetage pour l'équipage et un meilleur service de vigies.

Le jugement de Lord Mersey est un document légal qui fixe, pour l'histoire, les détails du voyage et de la catastrophe. Les conclusions et recommandations auront une grande portée.

Une grande partie du jugement repose sur des bases purement techniques et les experts, collègues de Lord Mersey, en sont responsables.

On n'a pas visé à l'effet littéraire, dans la rédaction de cette pièce, et il n'y est fait aucune allusion à l'enquête tenue aux Etats-Unis, sous la présidence du Sénateur William Alden Smith.

L'EQUIPAGE ETAIT EN NOMBRE SUFFISANT

Le considérant le plus important du jugement, dit que le personnel était suffisant et conforme aux règlements de l'acte de la marine marchande anglaise, concernant la sécurité des navires, mais que les mesures prises pour la manœuvre et la mise à l'eau des chaloupes n'étaient pas suffisantes; de plus, il n'y a pas eu d'exercice de sauvetage.

LES PRECAUTIONS A PRENDRE DANS LA REGION DES GLACES

Les instructions données pour le voyage, avant que le navire levât l'ancre, étaient, dans l'opinion de la Cour, parfaitement correctes, mais étant donné les événements qui ont suivi, elles auraient été meilleures si l'on avait dicté l'allure à prendre en atteignant la région des glaces.

La route du sud, fixée pour l'aller et le retour, présentait suffisamment de garanties, étant donné l'époque de l'année à laquelle le désastre s'est produit, mais il fallait prendre beaucoup de précautions en traversant la région des glaces.

Les ordres du capitaine Smith ne l'obligeaient pas, bien entendu, à suivre strictement la route, mais il s'en rapprochait le plus possible.

ON AURAIT DU DOUBLER LES VIGIES

Vu que, durant la nuit de l'accident, la lune ne brillait pas, qu'il n'y avait pas de vent et que la mer était calme, et aussi et surtout, étant donné la très grande vitesse à laquelle marchait le "Titanic", la Cour est d'avis qu'une vigie extra aurait pu être désignée et que les officiers auraient dû faire bonne garde à bord et à tribord.

LA QUESTION DES JUMELLES MARINES

Le jugement ne dit pas que l'usage des jumelles marines est de règle pour les vigies; il est certain qu'elles pourraient rendre de grands services, mais les témoignages rendus ne permettent pas de fixer ce point d'une façon précise.

LA VITESSE ETAIT EXCESSIVE

La vitesse de 22 nœuds est considérée par la Cour comme excessive.

DISCIPLINE EXCELLENTE. MANOEUVRE DEFECTUEUSE

Les officiers se rendirent compte de l'étendue du désastre quinze ou vingt minutes après la collision et la discipline à bord a été excellente, dit la Cour.

Tout le système pour la mise à l'eau des embarcations était en bon ordre et cette partie du sauvetage fut bien dirigée, mais plusieurs des canots étaient mal manœuvrés et leur équipement n'était pas correct.

Huit des chaloupes n'étaient pas remplies lorsqu'elles quittèrent le navire. C'est que les passagers ne se rendaient pas compte du danger et que, les officiers, n'étant pas certains de la capacité de ces canots, avaient l'intention d'en compléter la charge après leur mise à l'eau.

A PROPOS DES PASSAGERS DE TROISIEME CLASSE

Le manque de proportions entre le nombre de passagers sauvés dans les différentes classes est dû, dans l'opinion de la Cour, au fait que la plupart des passagers de troisième

étaient des étrangers, qu'ils ne comprennent pas aussi rapidement les instructions et aussi parce que leurs quartiers étaient plus éloignés du point d'embarquement. Il n'y a pas eu de plaintes à ce sujet.

L'EQUIPAGE A FAIT SON DEVOIR

Peu de membres de l'équipage ont été sauvés, parce que depuis le capitaine jusqu'au dernier des matelots, chacun resta à son poste jusqu'au dernier moment.

LES RECOMMANDATIONS DE LA COUR

Les recommandations de la Cour sont les suivantes:

Le "Board of Trade" devrait étudier les moyens de munir les navires de mer, entre leurs compartiments étanches de la proue d'une cuirasse double partant de la ligne de flottaison, ou d'une cloison étanche couvrant la proue en longueur et en hauteur, des deux côtés du vaisseau.

Le Board of Trade devrait aussi examiner le moyen d'établir un pont étanche ou des ponts débordants sur toute la longueur ou le long d'une partie des navires, à une distance convenable de la ligne de flottaison. Il faudra aussi voir si les ouvertures seront des portes étanches ou tout autre système.

SUBDIVISIONS DES NAVIRES

Il y aurait aussi lieu d'étudier la protection qui résulterait de la subdivision du navire, pour le maintenir à flot sur sa plus grande longueur, ayant libre accès à la mer.

La Cour recommande que le Board of Trade reçoive les pouvoirs de légiférer sur ces points et d'exiger que les plans des navires en construction soient soumis à ces lois; le Board of Trade ayant aussi le droit d'y faire effectuer tous changements que requiert.

DES CANOTS EN NOMBRE SUFFISANT POUR TOUS

Une autre recommandation dit que le nombre des chaloupes et des radeaux de sauvetage, devrait être basé sur le nombre des personnes transportées et non pas sur le tonnage du navire; il devrait être suffisant pour permettre l'embarquement de tout le monde à bord. Il faut que l'on apporte des changements dans la forme et les dimensions de ces embarcations et dans la manière de les mettre à l'eau. On pourrait peut-être leur réserver un des ponts qui servirait en même temps à l'entraînement de l'équipage.

La Cour recommande que les canots de sauvetage soient munis, en tout temps, d'appareils à signaux, d'une bonsole de provisions. Le nombre de personnes qu'il peut contenir devrait être indiqué sur chacun d'eux d'une façon apparente.

Il faudra donc une inspection plus sévère des chaloupes et plus d'exercices de la part des équipages, dans la manœuvre des canots.

La Cour recommande encore: l'examen de la vue pour les vigies; un système de police qui aurait la contrôle à bord en cas de nécessité; un service interrompu de marconigraphie; des règlements pour diminuer la vitesse des navires dans la région des glaces.

Pour l'établissement de ces règles, elle demande que l'on convoque une convention internationale qui étudierait tous les points ci-dessus mentionnés et aussi l'emploi des projecteurs électriques.

LA CONDUITE DE BRUCE ISMAY ET DE COSMO GORDON

Lord Mersey dit qu'il n'était pas dans les attributions de la Cour d'enquêter au sujet des attaques faites contre la conduite morale de J. Bruce Ismay et de Sir Cosmo Duff Gordon, mais, comme le silence du tribunal sur ce point pourrait être mal interprété, il ajoute:

"La très grosse accusation portée contre Sir Cosmo d'avoir payé les rameurs pour qu'ils ne retournent pas vers les naufragés dont on entendait les cris, est sans fondement. Je ne puis croire qu'aucun de ceux qui étaient dans cette chaloupe se seraient laissés détourner de leur devoir par les promesses de Sir Cosmo. Si, à ce moment, Duff Gordon les avait engagés à retourner vers les lieux du sinistre pour sauver les malheureux restés en arrière, l'équipage de la chaloupe aurait selon moi tenté un effort pour aller à leur secours, et aurait pu en sauver plusieurs."

Les attaques contre J. Bruce Ismay se résument à ceci, que, étant le directeur-général de la Compagnie, son devoir moral lui aurait imposé de rester à bord jusqu'à ce que le navire coulait. Telle n'est pas mon opinion. M. Ismay, après avoir aidé à embarquer plusieurs passagers, se trouva près du dernier canot que l'on descendait à la mer. Il n'y avait plus personne à cet endroit et il restait une place libre. Il y gagna. En agissant autrement, il n'eût fait qu'ajouter une victime à la liste déjà si nombreuse."

CES AVERTISSEMENTS QUE LA GLACE ETAIT PROCHE

A propos des dépêches reçues à bord du "Titanic" par marconigraphie et prévenant qu'il y avait des glaces dans le voisinage, Lord Mersey continue: Il était irrégulier de la part du capitaine de faire part de

ces documents à une tierce personne, celle-ci fut-elle le directeur de la compagnie et il était incorrect, de la part de M. Ismay de les garder, mais je suis convaincu du fait que cela n'a eu aucune influence sur la marche du "Titanic" et que, si le capitaine Smith n'a pas ralenti l'allure, c'est à cause de la coutume depuis si longtemps existante, due à la compétition effrénée que se font les compagnies de navigation.

LA PART DU PUBLIC DANS LES RESPONSABILITES

"C'est aussi parce que le public préfère voyager vite que de s'en rapporter à l'expérience des navigateurs."

Dans les circonstances, je ne puis blâmer le capitaine Smith. Il n'avait pas l'expérience que le terrible désastre a donné à ceux qui viendront après lui. D'autres hommes habiles auraient fait comme lui, s'ils s'étaient trouvés à sa place.

Je ne crois pas que le capitaine Smith ait pu être influencé par la présence à bord de M. Ismay.

LA CONDUITE DES PASSAGERS EN GENERAL

Lord Mersey loue alors la conduite des passagers et de l'équipage. Il regrette toutefois que certains des canots et, entre autres le No. 1, n'aient pas tenté de sauver des naufragés après que le "Titanic" eut sombré.

Il rend hautement hommage au capitaine Rostron, du "Carpathia".

CRITIQUE CONTRE LE "CALIFORNIAN"

Ceux qui étaient à bord du "Californian", continue Lord Mersey, ont vu, j'en suis convaincu, les signaux de détresse du "Titanic" qui était à une distance de huit ou dix milles.

Le navire aurait pu sans courir de risque sérieux venir à la rescousse et sauver la vie de presque tous les naufragés.

Sans faire d'allusion directe au capitaine du "Californian", la Cour appelle l'attention de tous ceux qui sont en charge d'un bâtiment, sur le fait qu'ils commettent une faute grave en n'allant pas au secours d'un navire en détresse.

UN BLAME AU BOARD OF TRADE

En terminant, Lord Mersey blâme sévèrement le Board of Trade anglais qui n'a pas révisé les règlements navals depuis 1894.

Mgr Bossé meurt subitement

(De notre correspondant)

Québec, 29. — Mgr F. X. Bossé, curé de Cedar Hall, est décédé subitement, dans la nuit de dimanche à lundi. Le défunt était en parfaite santé dimanche, il a même présidé plusieurs cérémonies religieuses, et rien ne faisait prévoir une fin aussi prématurée.

Le cabinet japonais démissionnera

COMME CELA SE FAIT A L'AVENEMENT D'UN NOUVEL EMPEREUR. — LA NOUVELLE ERE.

(Service particulier)

Tokio, 30. — On continue aujourd'hui les cérémonies de l'investiture du nouvel empereur. De bonne heure, ce matin, on a annoncé le nom de la nouvelle impératrice. A chaque règne il y a un changement. Avec le nouvel empereur ce sera Taisho.

Tout l'empire est en deuil. Tous les lieux d'amusement sont fermés les portes. Les principaux fonctionnaires de l'Etat, y compris les membres du cabinet, confèrent au palais impérial sur les détails des funérailles.

On croit qu'il sera convoqué une session spéciale du parlement et que tous les membres du cabinet démissionneront comme cela a lieu à chaque commencement de règne.

Cadavre d'inconnu

La police a trouvé, ce matin, dans la rue à l'arrière, de la rue Clarke, No 78, le cadavre d'un inconnu. Ses habits contenaient de menus objets, mais rien permettant de l'identifier. Un billet pour Joliette laisse supposer qu'il est peut-être de cette ville. Le corps a été transporté à la morgue où aura lieu l'enquête.

Les libéraux se groupent

(Service particulier)

Cobalt, Ontario, 30. — Les excursionnistes, sous les auspices de l'Ontario Reform Association, sont arrivés à Cobalt, à midi. Ils ont immédiatement visité les mines.

M. Charles Murphy, député de Russell, M. Proulx, député de Prescott, et plusieurs autres font partie de l'excursion.

Au Parc Jeanne Mance

La musique des Royal Highlanders donnera un concert demain soir au Parc Jeanne-Mance.

Le duc ira à Toronto

Toronto, 30. — Leurs Altesses le duc et la duchesse de Connaught et la princesse Patricia arriveront à Toronto, le lundi 26 août pour assister aux cérémonies d'ouverture de l'exposition nationale canadienne. Ils demeureront ici jusqu'au 28, puis partiront pour l'Ontario.

Les opérations françaises au Maroc

MOULAI HAFID A-T-IL ETE COM-PLICE DE L'EMUTE DE FEZ ? — UN ALLEMAND EST TROUVE ASSASSINE.

Casablanca, 30. — Le sultan Moulay Hafid est reparti hier pour Rabat. Il a été salué à la gare par le général Meunier et les autorités civiles et militaires.

Le bruit court que le gouvernement est convaincu que Moulay Hafid a été complice de l'émute qui a éclaté à Fez le 17 avril dernier et qu'il s'est réfugié à Rabat, le général Lyautey acceptera son abdication.

OFFICIERS ET SOLDATS MALADES

Marseille, 30. — Le général Brulard et de nombreux officiers et soldats malades sont arrivés ici hier revenant du Maroc.

Les malades resteront ici jusqu'à leur guérison.

ASSASSINAT D'UN ALLEMAND

Marrakech, 30. — Un Allemand a été trouvé assassiné près de Marrakech.

Aviateur tué par un ivrogne

Paris, 30. — Un ivrogne qui venait d'être houspillé par des gens qui assistaient à un bal public à Juvisy, ayant sorti de sa poche un couteau à cran d'arrêt, se mit à frapper à droite et à gauche.

M. Henri Jourdan, qui passait à ce moment, reçut dans l'aine un coup si violent que la lame, après avoir perforé les intestins, atteignit la base du poulmon droit.

La victime s'écroula dans les bras des spectateurs terrifiés, pendant que d'autres s'emparaient du meurtrier que les gendarmes durent protéger contre l'indignation de la foule.

Le malheureux aviateur fut transporté en hâte à l'hôpital de la Pitié où il expira une heure après.

Une intéressante comparaison

UNE STATISTIQUE MONTRE QUE LES NAISSANCES DU SEXE MASCULIN SONT PLUS NOMBREUSES QUE CELLES DU SEXE FEMININ, MAIS QUE CE SONT LES FEMMES QUI MEURENT EN PLUS GRAND NOMBRE A PARTIR DE CINQ ANS.

En faisant un tableau des naissances et des décès pour l'année 1910, le Dr Laberge, directeur du service d'hygiène, a découvert une curiosité de la statistique qui lui paraît mériter une enquête. Il a constaté que malgré la prédominance du nombre des naissances du sexe masculin sur celui des naissances du sexe féminin, ce sont les décès du second genre qui sont les plus nombreux à partir de cinq ans. Aussitôt que les statistiques de 1911 seront complètes, il cherchera si la même proportion se maintient.

Voici ses chiffres: Naissances, total, 11,766; garçons, 6,145; filles, 5,618. Excès des naissances masculines, 530. Décès: Nés prématurément, hommes, 201; femmes, 166; excès, 45 h. Décès: en dessous de 6 mois, hommes, 1,470; femmes, 1,181; excès, 339 h. Décès: hommes, en dessous de 1 an, 594; femmes, 325; excès, 3 f. Décès: hommes, en dessous de 2 ans, 427; femmes, 356; excès, 71 h. Décès: hommes, en dessous de 5 ans, 322; femmes, 325; excès, 3 f. De 5 à 19 ans, hommes, 101; femmes, 123; excès, 2 f. De 20 à 29 ans, hommes, 279; femmes, 324; excès, 45 f.

Le cabinet japonais démissionnera

COMME CELA SE FAIT A L'AVENEMENT D'UN NOUVEL EMPEREUR. — LA NOUVELLE ERE.

(Service particulier)

Tokio, 30. — On continue aujourd'hui les cérémonies de l'investiture du nouvel empereur. De bonne heure, ce matin, on a annoncé le nom de la nouvelle impératrice. A chaque règne il y a un changement. Avec le nouvel empereur ce sera Taisho.

Tout l'empire est en deuil. Tous les lieux d'amusement sont fermés les portes. Les principaux fonctionnaires de l'Etat, y compris les membres du cabinet, confèrent au palais impérial sur les détails des funérailles.

On croit qu'il sera convoqué une session spéciale du parlement et que tous les membres du cabinet démissionneront comme cela a lieu à chaque commencement de règne.

Le cabinet japonais démissionnera

COMME CELA SE FAIT A L'AVENEMENT D'UN NOUVEL EMPEREUR. — LA NOUVELLE ERE.

(Service particulier)

Tokio, 30. — On continue aujourd'hui les cérémonies de l'investiture du nouvel empereur. De bonne heure, ce matin, on a annoncé le nom de la nouvelle impératrice. A chaque règne il y a un changement. Avec le nouvel empereur ce sera Taisho.

Tout l'empire est en deuil. Tous les lieux d'amusement sont fermés les portes. Les principaux fonctionnaires de l'Etat, y compris les membres du cabinet, confèrent au palais impérial sur les détails des funérailles.

On croit qu'il sera convoqué une session spéciale du parlement et que tous les membres du cabinet démissionneront comme cela a lieu à chaque commencement de règne.

Le cabinet japonais démissionnera

COMME CELA SE FAIT A L'AVENEMENT D'UN NOUVEL EMPEREUR. — LA NOUVELLE ERE.

(Service particulier)

Tokio, 30. — On continue aujourd'hui les cérémonies de l'investiture du nouvel empereur. De bonne heure, ce matin, on a annoncé le nom de la nouvelle impératrice. A chaque règne il y a un changement. Avec le nouvel empereur ce sera Taisho.

Tout l'empire est en deuil. Tous les lieux d'amusement sont fermés les portes. Les principaux fonctionnaires de l'Etat, y compris les membres du cabinet, confèrent au palais impérial sur les détails des funérailles.

"Les souvenirs politiques" de M. Chs Langelier

Coup d'oeil sur le deuxième volume

(Service particulier)

Québec, 30. — Les premiers exemplaires du deuxième volume des "Souvenirs politiques" de M. Charles Langelier sont parus hier. Ils portent en sous-titre: "Révélations, études, et portraits. — Mercier, son renvoi d'office, son procès, sa mort."

En préface, M. Langelier dit qu'il a accompli une promesse solennelle faite à Mercier dans les derniers jours de sa vie.

Le récit commence avec la session de 1890, et finit avec l'année au pouvoir de Sir W. Laurier. Des les premières lignes apparaît M. Ernest Pacaud à qui l'auteur désire rendre le témoignage que ses efforts ont fait beaucoup pour consolider le parti libéral. Le sommaire de ce premier chapitre est très chargé. Il y est question d'un accident de chemin de fer à St-Joseph de Lévis, d'un banquet à M. Chs. Langelier etc.

Le deuxième chapitre s'ouvre par la mort de Mgr Labelle et se termine sur ce que l'auteur appelle la campagne de colonie entreprise contre Mercier.

Le troisième chapitre donne l'histoire de la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs et de ce qu'il appelle l'enquête bâtarde faite au sénat sur le scandale résultant du paiement d'une subvention à cette compagnie.

Du pot de vin de \$100,000 qu'Armstrong payait à M. Pacaud à même cette subvention, M. Langelier dit: "M. Armstrong, à même l'argent qu'il recevait, donna une somme de \$100,000 à M. Ernest Pacaud et une autre somme considérable à MM. Riopel et Robitaille. C'était son argent, il pouvait en disposer comme il l'entendait sans que la province eût le droit de se plaindre."

De l'enquête faite par le sénat à ce sujet, M. Langelier dit: "C'était une

immixtion tellement odieuse dans le domaine provincial, qu'un peuple libre et éclairé aurait dû justifier de recourir aux armes, — si la chose avait été possible, — pour la repousser et défendre sa liberté. Ce qui parut le plus extraordinaire encore, ce fut l'attitude du "Globe", l'ancien champion de l'autonomie des provinces, qui prit fait et cause pour nos adversaires, au lieu de sonner le clairon d'alarme. Il imita la conduite de son fondateur, George Brown, qui ne s'est jamais gêné de jeter ses alliés politiques quand ses intérêts le portaient du côté des Tories."

M. Langelier dit que l'intervention de M. Angers "faisait partie du complot ourdi pour dérober le pouvoir à Mercier." Il l'accuse de partialité et affirme que le jugement de la cour Supérieure rejetant la réclamation de la couronne sur les \$100,000 payés à Pacaud est la condamnation éclatante de l'acte arbitraire de l'ex-lieutenant-gouverneur.

On remarque que M. Langelier ne cite pas ou presque pas les témoignages entendus par la commission royale qui fut chargée de la paiement des cent mille piastres à M. Pacaud.

Tous les faits que l'auteur prétend résumer datent déjà de vingt ans. Il a écrit ces souvenirs dans l'obscurité dans leur détail. Pour juger l'ouvrage de M. Langelier, il faudrait en faire une revue complète dans les documents officiels, et il faut du temps pour une tâche aussi considérable.

Elle sera probablement faite par quelque un très au courant qui guette depuis longtemps l'apparition de ce volume.